le franco albertain

Mercredi le 20 août Volume 8 Numéro 37

15 cents

Legal

L'USINE DE LUZERNE EST OFFICIELLEMENT LANCÉE

Legal (GL) - Après une année de préparations intenses, la nouvelle compagnie de produits de luzerne de Legal avait la joie de voir ses efforts couronnés de succès, mercredi dernier, alors que le ministre albertain de l'Agriculture, M. Marvin Moore, coupait le ruban traditionnel et pressait le commutateur qui a mis en marche la lourde machinerie de transformation de luzerne.

Une centaine de personnes s'étaient rendues sur les lieux pour cette cérémonie d'ouverture qui a été présidée par M. Walter Van de Walle, de Legal. Malgré un soleil magnifique, le sol était néanmoins détrempé, ce qui symbolisait, comme on l'a fait remarquer, les conditions idéales de température dont ont été favorisés les fermiers de Legal cet été. A la fin de l'été, en effet, certains fermiers auront produit jusqu'à quatre récolte de luzerne.

Après la petite cérémonie officielle, les personnes présentes ont pu être témoins d'une partie des opérations de l'usine. Une lourde machine agricole a déversé sa charge de luzerne dans un camion puis ce dernier, reculant sur la rampe de déchargement a versé son contenu dans la "bouche" du broyeur. Lorsque toute l'usine est en opération, la luzerne est alors acheminée vers un gigantesque

(suite page 16)



C'EST LE MINISTRE ALBERTAIN DE L'AGRICULTURE, M. MARVIN MOORE, qui a coupé le ruban, marquant ainsi l'ouverture officielle de la nouvelle usine de transformation de luzerne, à Legal. M. Walter Van de Walle (à gauche) tient le ruban. Les ciseaux avaient été présentés au ministre par la jolie Mlle Fête au Village 1975, Mlle Lucille de Champlain. Photo: Le Franco-Albertain



C'est samedi dernier que M. Art Swann, du ministère albertain des Affaires municipales, inaugurait officiellement le nouvel "hôtel de ville" de Beaumont.



BIEN D'AUTRES PROJETS EN VUE, a déclaré le premier magistrat de Beaumont, M. Nichol.

Inauguration officielle du nouveau bureau municipal de Beaumont

Photos: Le Franco-Albertain

Beaumont (GL) - Moins de 25 personnes étaient présentes à l'inauguration du nouvel édifice municipal de Beaumont samedi dernier. Construit dans le cadre du programme des travaux d'hiver, ce nouvel édifice ajoute pourtant quelque chose à Beaumont, et les citoyens peuvent en être fiers.

Construit sobrement mais avec goût, il a été conçu de façon fonctionnelle et en prévision d'une population qui montera en flèche d'ici une dizaine d'années. C'est du moins ce qu'on prévoit et c'est ce que laisse entrevoir l'important projet d'habitations qui est en cours au nord-est du village. Environ huit importantes compagnies de construction d'Edmonton sont à l'oeuvre et les maisons se multiplient: les unes sont déjà habitées, mais il y en a encore un grand nombre qui sont à vendre.

Le prix des maisons à Beaumont est à peu près le même qu'à Edmonton, mais les taxes sont sensiblement plus basses. De fait, elles sont présentement les plus basses en Alberta.

Le conseil municipal est composé présentement de M. Ken Nichol, maire; ainsi que de messieurs Gérard J. Magnan et Denis Bérubé, conseillers. Mme Isabelle Royer remplit avec compétence les fonctions de secrétaire-trésorière. Durant son petit discours inaugural, le premier maire de Beaumont, M. Nichol, a fait part de certains projets importants qu'envisage présentement le conseil du village. On étudie particulièrement la construction d'une nouvelle école à laquelle serait jointe une patinoire couverte. Ainsi, d'expliquer M. Magnan, les enfants auraient facilement accès à l'aréna et les adultes d'autre part pourraient aussi se servir de l'école.

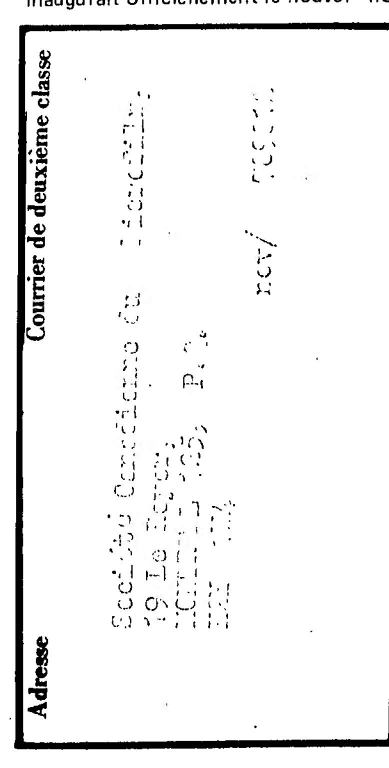
Entre temps, une des salles de l'hôtel de ville est affectée à l'artisanat local et certains citoyens se lancent avec succès dans le travail de céramique.

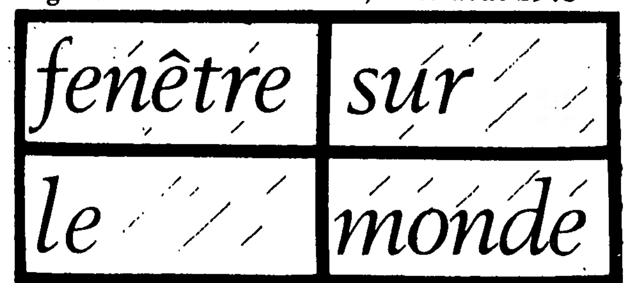
En fin de juin dernier, la population de Beaumont était de 532 habitants. Elle a passablement augmenté depuis. M. Vance A. MacNichol, du ministère fédéral de l'Expansion économique et régionale, a exprimé le souhait cependant que la croissance ne soit pas trop rapide, ce qui ne peut manquer de créer un grand nombre de problèmes.

Une grande partie de la nouvelle population de Beaumont est d'expression anglaise. Les services religieux du dimanche sont toujours en français, et il y a une messe en anglais le samedi soir. Plusieurs citoyens craignent que cette situation ne soit renversée d'ici quelque temps. La plupart des anciens résidents sont des "Canadiens", comme on dit ici, mais par contre la plupart des nouveaux arrivants sont anglophones. L'an dernier, des cours de français étaient offerts à ces derniers. Cette année, il n'y en a pas eu.

C'est M. Art Swann, du ministère albertain des Affaires municipales qui a coupé le ruban symbolique. Il a félicité la population pour son excellent travail pour la construction de cet édifice municipal dont le coût de construction total s'est élevé à $110,000.

La petite cérémonie a été suivie d'un goûter au cours duquel les gens ont pu se rencontrer, mais il faut regretter qu'un si petit nombre se soit rendu à cette inauguration officielle qui avait quand même une certaine importance...





LE FRANÇAIS EST DANGEREUX... MÊME DANS LE CIEL!

Des pilotes estiment que l'utilisation des deux langues officielles du Canada représente un danger réel de sécurité. M. Yves Dupré, chef contrôleur à l'aéroport de Québec n'en croit rien. "Je ne vois pas comment les pilotes peuvent justifier leur grève ici, a-t-il déclaré, alors qu'ils continuent de se rendre dans des pays où d'autres langues que l'anglais sont utilisées dans les tours de contrôle". En effet, les contrôleurs utilisent leur propre langue autant que l'anglais en Italie, en Belgique, en Allemagne, en Espagne, en France et dans bien d'autres pays.

LES CHIENS NE PENSENT QU'À ÇA

OLDHAM, Angleterre (Reuter) - La fourrière de Oldham (Angleterre) s'attire les protestations véhémentes de tous les amoureux des chiens, pour faire appel aux instincts amoureux des chères petites bêtes afin de mieux les capturer. L'arme secrète du préposé, Walter Gilbey, n'est autre qu'une chienne en chaleur.M. Gilbey assure que son arme secrète n'est utilisée que pour les chiens dangereux et il ne songe pas à y renoncer.

NOUVELLE REVUE ARTISTIQUE ALBERTAINE

Une nouvelle revue artistique albertaine verra le jour en octobre prochain. Son nom? Emerging Arts West. Cette revue présentera chaque mois un artiste de chacune des provinces de l'Ouest et offrira des articles d'information artistique. Publiée à Calgary, cette revue se vendra à raison de $2.50 du numéro. L'abonnement sera de $15.00 par année. Mais tous ceux qui voudront s'abonner avant le 15 septembre ne paieront que $12.00. La direction de la revue invite nos artistes et artisans à se faire connaître. L'adresse: Western Emergin Arts Ltd., 50 Haddon Rd. S.O. Calgary, Alberta. T2V 2X7.

1549 TRADUCTIONS DE LA BIBLE

Le nombre de langues dans lesquelles la Bible a été traduite, en entier ou partiellement, est passé l'an dernier de 1226 à 1549. Selon l'Alliance biblique universelle, dont le siège central est à Stuttgart, la Bible complète a été traduite en 257 langues, soit deux de plus qu'en 1973. A la fin de 1974, le Nouveau Testament avait été traduit en 368 langues, soit neuf de plus que l'année précédente.

NOS ARRIÈRE-GRAND-MÈRES

Deux cinéastes ont décidé de tourner un film sur les femmes des Prairies pour rendre hommage aux "milliers de femmes anonymes" qui ont contribué à coloniser l'Ouest. "Nous avons voulu attirer l'attention sur les inconnues", souligne Anne Wheeler, coproductrice de "Great Grand Mothers". Le film, qui doit être distribué par l'Office National du Film, jette la lumière sur un domaine jusque là négligé dans l'histoire du Canada: la contribution des femmes à la colonisation de l'Ouest. Le film, d'une durée de 28 minutes, débute à l'époque de la colonisation des Prairies et se termine au moment où les femmes ont obtenu le droit de vote.

LA DÉCENTRALISATION SE POURSUIVRA

OTTAWA - Au Canada, environ 30 p. 100 des fonctionnaires fédéraux sont installés dans la capitale fédérale, alors qu'aux Etats-Unis, il n'y en a que 11 p. 100 qui sont à Washington. Au cours d'une entrevue récente, M. Jean Chrétien qui est l'employeur officiel des fonctionnaires fédéraux, a laissé entendre que la proportion actuelle des fonctionnaires fédéraux installés à Ottawa pourrait baisser encore. Cette décentralisation, a-t-il expliqué, réduit le sentiment d'aliénation dont peuvent souffrir les différentes régions. Au cours de la même entrevue, M. Chrétien a dit que les fonctionnaires fédéraux travaillaient mieux que ceux du gouvernement du Québec parce qu'ils ne travaillent pas pour un parti politique, mais pour l'Etat.

LES DISQUES ANGLAIS SONT POPULAIRES AU QUEBEC

Selon une enquête récente, 55 p. 100 des disques vendus au Québec sont de langue anglaise, **et 45 p. 100 de langue française. Mais seulement 27 p. 100 des disques sont produits au Québec.**

L'ACELF DEVRAIT DÉMÉNAGER

On reproche à l'Association canadienne d'éducation de langue française d'avoir son siège social à Québec "où les Québécois n'en ont pas besoin" selon un reportage de Lise Bissonnette à la suite de la Biennale de Chicoutimi (Le Devoir, 14 août 1975). Selon cette même journaliste, on estime que cette association devrait se servir de son important budget au profit de projets des minorités. "C'est une association plus préoccupée d'éducation que de luttes, a-t-on fait remarquer, et elle nous utilise comme tremplin pour se refaire une vigueur". La première Biennale francophone, qui a eu lieu à Chicoutimi la semaine dernière, regroupait des Canadiens-français de toutes les parties du Canada.

As-tu trente secondes

ACCUEILLIR

Dans l'Evangile la parabole de l'Enfant Prodigue nous apprend beaucoup de choses. Le Père aurait pu accueillir son enfant avec sa raison et lui dire *"T'as voulu dépenser tout ton argent en folies, et bien maintenant, débrouille toi"*.

Mais non, il l'accueille avec son coeur. Il le cueille avec le coeur. Accueillir. Cueillir l'autre avec son coeur. Cueillir mon mari, ma femme mes enfants, mes amis... Les cueillir avec mon coeur.

Le Christ a dit: *"Aimez-vous les uns les autres"*. Il n'a pas dit: raisonnez devant les autres.

Aimer, pardonner, échanger, vivre: tout cela est accueil. Cueillir avec le coeur!

André Deguire, ptre

Dates à retenir

AOÛT-SEPTEMBRE 1975

			20	21 GALLERY CINEMA présente "ACROSS 110th STREET" (adultes avec réserves) avec Anthony Quinn 7h.30	22	23
24 GALLERY CINEMA présente "Adventures of Goopy & Bagha" à 2h.00 (famille) Délicieuse aventure fantaisie musicale	25 Démonstration d'artisanat d'édredon (quilt) au Musée provincial 1h.30 à 3h.30	26 Démonstration d'artisanat en poterie au Musée provincial 1h.30 à 3h.30	27 Talents illimités assemblée constituante CUSJ - Salle 013 20h00 - 15 sept.	28 GALLERY CINEMA présente "THE LANDLOR" (adultes avec réserves) 7h.30	29 "The Wonderful World of Horses" Au Parc Stampede de Calgary le 29: 8h. p.m. le 30: 2h. et 8h. p.m. le 31: 2h. p.m.	30 29 au 1er septembre Jeux d'été de l'Alberta à Red Deer
31 1h.00 p.m. Journée des "Old Timers" à Brosseau	1 Fête du Travail	2 Réunion de la Fédération des Femmes Canadiennes-françaises 8h.00 Souper-conférence du Club Richelieu d'Edmonton	3 Rentrée des classes	4 BINGO de la paroisse St-Thomas d'Aquin	5	6 Les 6-7 Rodéo de la Société d'Agriculture de St-Paul
7	8	9	10	11 Réunion des Jaycess francophones Ecole J.H. Picard 20h.	12	13
14	15	16 Souper-conférence du Club Richelieu d'Edmonton	17	18	19 Les 18-19-20-21 septembre CONGRES SOCIAL DU RICHELIEU INTERNATIONAL	20

NÉCROLOGIE

Père Emile Pascal, O.M.I.

Les Oblats de Marie Immaculée ont le regret d'annoncer le décès du R.P. Emile Pascal, O.M.I., survenu vendredi le 15 août dernier, à l'âge de 97 ans.

Né de parents cultivateurs dans l'Ardèche, en France, il avait fait ses études primaires chez les Frères des Ecoles Chrétiennes, à Joyeuse, puis ses études classiques à Notre-Dame des Lumières. Par la suite, il avait fait ses études philosophiques et théologiques au scolasticat oblat de Liège, en Belgique. Il avait été ordonné prêtre le 10 juillet 1904 par Mgr Albert Pascal, O.M.I.

Le Père Pascal est arrivé au Canada en février 1905 et il devait exercer son ministère surtout dans la province de Saskatchewan. On le retrouve tour à tour à Thunderchild, Paynton, Jackfish, Fish Creek, Fort-à-la-Corne, Melfort, Flett's Spring, Denholm, Fieling, Radisson, Cut Knife, Carruthers, etc.

Il est difficile de reconstituer une carrière missionnaire si bien remplie et datant de si loin en arrière, alors que les missionnaires desservaient plusieurs missions à la fois et devaient parcourir de très grandes distances à pied ou à cheval.

En plus d'assurer le ministère auprès des Indiens, le Père Pascal a également été procureur diocésain à l'évêché de Prince-Albert et il a été aumônier du pénitencier du même endroit pendant plusieurs années. Ce ministère difficile l'a obligé à accompagner plusieurs condamnés à mort à l'échafaud.

Le Père Pascal a aussi été curé à plus d'une reprise, toujours en Saskatchewan (Cut Knife, Meadow Lake, Makwa...) et il a aussi exercé son ministère dans les écoles indiennes. C'est ainsi qu'en 1925, on le retrouve directeur-adjoint à l'école indienne de Duck Lake, puis en 1937, directeur de l'Ecole du Lac d'Oignon.

Le défunt, atteint de cécité depuis plusieurs années, était retiré à Saint-Albert. Au moment de son décès, il était hospitalisé à l'Hôpital des Soeurs Grises.

Fait à noter, il avait manifesté le désir de mourir en la fête de l'Assomption de la Sainte Vierge. Il a été exaucé. Les funérailles ont eu lieu à l'église de St-Albert mardi le 19 août dernier, et la dépouille du Père Pascal a été inhumée près de ses confrères missionnaires, au cimetière oblat de Saint-Albert.

Famille Arthur Laventure

C'est avec regret que nous avons appris la mort tragique du Dr Arthur Laventure et de sa famille, survenue le 10 août dernier. Le Dr Laventure demeurait à Stayton, Oregon, depuis quelques années. Il était autrefois de Spirit River, Alberta. Il est décédé à l'âge de 43 ans. Il laisse dans le deuil ses parents, M. et Mme Emile Laventure, trois frères et deux soeurs: Jean d'Edmonton, Léo de Lac la Biche, Victor d'Enderby, C.B., Marguerite (Bolan) de Blaine Lake, Sask. et Violetta (Vinet) de Vegreville.

Mme Patricia Laventure, son épouse, était originaire du Michigan, aux Etats-Unis. Elle était âgée de 37 ans.

Les deux enfants du Dr et de Mme Laventure ont également trouvé la mort lors du même accident. Il s'agit de Philippe, 14 ans, et de Jeannette, 10 ans.

Les funérailles ont eu lieu en l'église de l'Annonciation, à Edmonton, jeudi dernier et l'inhumation a eu lieu au cimetière Sainte-Croix.

Madame Béatrice Riopel

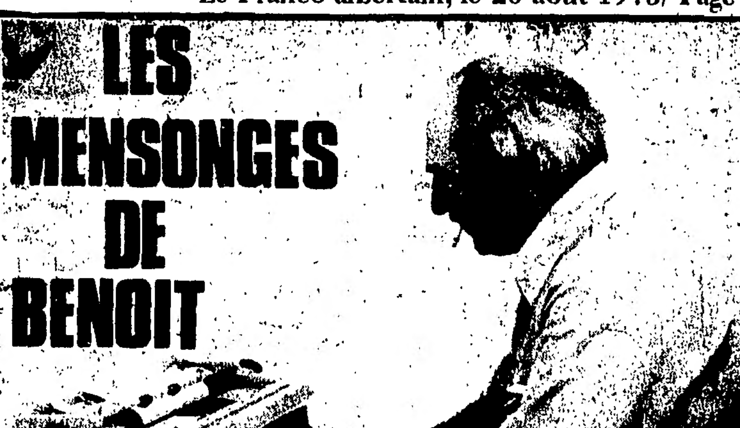
Mme Béatrice Riopel de Picardville, épouse de feu Arthur Riopel, est décédée à l'hôpital de Westlock mercredi dernier, le 13 août. Elle était âgée de 79 ans.

Elle laisse pour pleurer sa perte trois fils et quatre filles: Gérard, Donald et Ernest, tous de Picardville; Simone (Provost) et Marie-Rose, également de Picardville, ainsi que Soeur Thérèse et Soeur Laurette, Filles de Jésus, d'Edmonton.

Elle laisse également sept petits-enfants; un frère, Gérard Rousseau de Morinville; et deux soeurs: Bernadette de St-Albert, et Berthe (Bazinet) d'Edmonton.

Les funérailles ont eu lieu à Picardville samedi dernier, sous la présidence de l'abbé Edmond Croteau et l'inhumation a eu lieu au cimetière paroissial.

A la famille éprouvée, nous offrons nos plus sincères condoléances.



Encore une histoire de bureau de poste... Certains employés de ce ministère, éprouvent un plaisir fou à biffer le mot "rue" d'une adresse pour le remplacer par "street" ou encore retourner tout simplement la lettre ou le colis en inscrivant "no such address". Si le gouvernement fédéral (ministère des Postes) persiste à embaucher des "caves", il devrait donner à ces nouveaux employés un cours-éclair de langue française, à savoir les quelques mots susceptibles de faire apparition dans une adresse. Je ne crois pas que ce soit les nouveaux employés qui soient à la base de cette lacune, mais bien quelques anciens dont les cervelles ont été jaunies par un fanatisme étroit. Certaines maisons d'affaires de la capitale albertaine ont même reçu une aimable demande d'inscrire "street" au lieu de "rue" parce que ça porte à confusion avec le mot avenue. Si on traduisait tous les mots qui portent à confusion du français à l'anglais, nous n'aurions plus besoin de Keith Spicer.

Je me suis surpris à regarder une émission sportive fort intéressante dimanche dernier, "Sport Insight" au canal 13. Wes Montgomery, animateur, et Tom Wilkinson, quart-arrière no 1 des Eskimos d'Edmonton: Wes: "Vous avez, semble-t-il, un problème de poids? " Tom: "Le seul temps que j'ai un problème de poids c'est quand je dois te porter sur mon dos". Par ailleurs, monsieur Wilkinson a donné un excellent conseil à tous ceux qui veulent se débarrasser de la manie de fumer... Oui... vous l'avez deviné... "Chiquer". Pour ma part, je n'y vois aucun inconvénient "sauf" pour les annonceurs qui ont appris qu'on ne doit jamais parler la bouche pleine. Pouvez-vous imaginer le célèbre et non moins populaire André Roy faire lecture de ses nouvelles sportives une chique de snuff dans la bouche? Qui sait, ça aiderait peut-être à améliorer sa diction. Ha Ha Ha...

Plusieurs lecteurs se posent la question à savoir pourquoi la chronique "Les vérités d'André" n'est plus publiée. L'explication est assez simple, les vérités ne sont pas toujours bonnes à dire, même si ces vérités concernent ses collègues de travail. En parlant de collègues... vendredi dernier CHFA disait adieu à deux autres membres de son personnel. André Béland, venu prêter main forte durant ses vacances, retourne dans sa belle province. Nous avons certes, tous profité du passage de Monsieur Béland chez nous à cause de sa bonne humeur, sa gaîté, son assiduité au travail et le don qu'il avait d'apporter rapidement des solutions à tous les petits problèmes aigus que l'on retrouve assez souvent dans les salles de nouvelles. Pour ce qui concerne Roger Parent, il nous quitte pour un stage de presque trois ans d'étude à l'université Laval de Québec. Travailleur acharné, esprit prompt mais qui avait le don de cacher ses colères (surtout s'il s'agissait des salaires de certains grands golfeurs) enfin digne de confiance comme un chien de garde, avide d'en apprendre toujours un peu plus... Il arrivera peut-être à accomplir de grandes choses, si un jour il vient à comprendre que dans ce monde superficiel, il faut prendre presque tout avec un gros grain de sel.

Les tribunes téléphoniques font-elles plus de mal que de bien? Si on en juge par les "Tribunes téléphoniques" présentées par les postes francophones de la Saskatchewan et de l'Alberta, je dirais que oui. Lundi dernier à l'émission "Présent à l'écoute", le thème de l'émission était "Les Québécois et les francophones des autres provinces peuvent-ils encore se parler? " Nous en avons entendu de toutes sortes, de gens complètement ignorants du fait français dans l'Ouest, mais qui ne se gênaient pas pour lancer des opinions à tort et à travers... Il peut encore y avoir communication entre les Québécois et les francophones des autres provinces si nos cousins du Québec étaient au courant de ce qui se passe de tangible dans les autres provinces. Pour revenir au sujet des "Tribunes téléphoniques", localement à CHFA, nous ne diffusons pas ce type d'émission pour la simple raison que les Franco-albertains ne sont pas des gens qui aiment étaler au grand public leurs problèmes et leurs déboires. La radio française en Saskatchewan a une émission locale qui s'intitule "Ligne ouverte" entre 08h.30 et 09h.00 du lundi au samedi inclusivement, ce qui donne la chance à l'auditeur d'écouter une demi-heure de belle musique reposante. Une fois de temps en temps une auditrice vient dire un gros bonjour à sa cousine ou sa tante qui est en route pour la capitale: ça se limite à ces simplicités et ces sujets "miteux" pour employer mot exact.

éditorial

Un nouveau service de votre journal

A partir de cette semaine, LE FRANCO-ALBERTAIN vous présentera de façon régulière, des professionnels, des gens d'affaires ou de métier, d'Edmonton et de la région avec lesquels vous pouvez faire vos affaires en français.

Il se trouve que nous avons, à Edmonton, des représentants de presque tous les métiers et professions, qui sont des Canadiens-français, mais dont nous ignorons bien souvent la présence. Il en est ainsi de plusieurs ministères du gouvernement fédéral ou provincial.

Notre but n'est donc pas principalement d'offrir une publicité gratuite à toutes ces personnes, mais d'abord et avant tout de faire connaître à nos lecteurs des gens qui sont disposés à leur rendre service en français.

Chaque semaine, nous vous présenterons donc un de nos compatriotes dans une annonce qui aura toujours le même format et dont le titre vous permettra d'identifier du premier coup la profession ou le métier de ces personnes, ou encore selon le cas, les services qui sont disponibles en français dans la région de la capitale albertaine. Autant que possible, cette annonce paraîtra toujours en page 15, près des "Mots croisés".

Nous vous invitons à découper ces fiches de renseignements et à les garder en ordre alphabétique. Vous serez étonnés, au bout de quelques mois, de vous rendre compte qu'il y a, à Edmonton, un grand nombre de Canadiens- français avec qui vous pourrez faire vos affaires.

Nous profitons de l'occasion pour attirer votre attention sur les annonces que nous publions déjà régulièrement, soit celles qui apparaissent sous la rubrique "Cartes d'affaires", soit les autres qui sont dispersées ici et là dans le journal. La plupart de ces professionnels ou commerçants sont des francophones qui seraient heureux de bénéficier de votre clientèle. Encourager nos commanditaires est une façon bien pratique d'encourager votre journal.

Bref, ce que nous entendons faire, par cette initiative, c'est de rendre un nouveau service à la population franco-albertaine. Nous espérons qu'elle saura en profiter.

Guy Lacombe

Opinions libres

Les sessions de Rochais fallacieuses et pernicieuses ?

Ces sessions ont reçu une très large audience. En effet, depuis cinq ans, elles auraient atteint environ 50,000 personnes, surtout des religieux, des religieuses et des prêtres. Mais l'on peut se demander si une telle popularité correspond à leur valeur réelle. La popularité ne crée pas lesvaleurs; ainsi, en théologie morale, saint Alphonse de Liguori, par exemple, nous dit que "il ne faut pas compter les auteurs, mais les apprécier". De nos jours, une soif ardente de nouveautés incline plusieurs à tout accepter sans suffisamment exercer leur sens critique. Dans les réflexions suivantes, qui s'inspirent de deux volumes que j'ai déjà publiés, je me limite aux théories exposées dans les sessions en question, mais sans juger les intentions de qui que ce soit.

Pour juger de la valeur objective des sessions Rochais, il faut les examiner à la lueur des principes théologiques sûrs, et ne pas les accepter a priori en faisant "confiance" aux personnes qui les diffusent. Le procédé, sans doute inconscient, qui permet de faire accepter plus facilement les théories exposées dans les dites sessions, consiste dans l'invitation, - qui constitue même un principe de base, - à quitter le niveau des idées, " pour se situer au niveau du senti, du vécu, de l'organismique". On indique qu'"un effort d'intériorisation est nécessaire" pour atteindre le moi profond et sentir ses appels, et qu'il faut se mettre "en garde contre les réponses rapides de l'intellect" (il faut) laisser monter la réponse"! ...

Pour atteindre "une plénitude de vie", M. Rochais soutient que la personne doit "s'intéresser à la totalité de ce qu'elle ressent et cherche à le déchiffrer et à le comprendre". Et à ce sujet, il cite un texte de Carl Rogers: "Je sens parfois que le client s'écoute et essaie de capter le sens des messages que lui communiquent ses propres réactions physiologiques. Il en vient à comprendre que ses réactions et ses expériences intérieures, les messages de ses sens et de ses vicères, sont amicaux". Les messages des sens et des viscères ne constituent certainement pas des sources très sûres d'information, ou des règles de conduite! ...

Devant une action à poser, "la personne se dit: Que convient-il de faire? ... et elle essaie de sentir en profondeur la réponse. (...) Progressivement, la personne sent qu'elle peut faire confiance à ses intuitions et donc à elle-même, à son propre fonctionnement. Ces intuitions sont la synthèse de toutes les données enregistrées par les sens externes et internes. (...) Elles se présentent donc comme les solutions optimales pour la personne en situation". C'est établir le primat de la subjectivité, en mettant au second rang toute norme objective de comportement; c'est l'émergence de la non-directivité absolue, une conspiration voilée contre toute forme d'autorité et le complice du laisser-faire.

Les sessions Rochais sont élaborées d'après ces principes, qui paraissent facilement inacceptables dès qu'on les juge en recourant à sa raison, plutôt qu'à ses sens, ses viscères, ses intuitions, son évaluation organismique. Et c'est ainsi qu'il faut procéder, car autrement c'est l'homme à l'envers; en effet, l'homme est par définition un être "raisonnable" et c'est précisément ce qui le distingue de l'animal. Accepter les théories de Carl Rogers et de M. Rochais, c'est tomber dans une espèce de "modernisme" poussé à la limite. En effet, le modernisme est une hérésie condamnée notamment par Saint Pie X, mais le modernisme d'alors n'était qu'un "rhume des foins", pour reprendre l'expression de Jacques Maritain, comparé au modernisme actuel. Le modernisme du début du siècle soutenait l'autonomie de la raison par rapport à la Révélation divine, tandis que le néo-modernisme de M. Rochais établit le primat du "senti", du "vécu" sur l'intellect, le primat des messages des sens et des viscères! ... Les lecteurs des présentes réflexions, les partisans des sessions Rochais sont invités à quitter le niveau du "senti", pour remonter au niveau de leur intellect, et ils comprendront très aisément que ces théories, appliquées à la direction de la vie humaine et même chrétienne, sont fallacieuses et pernicieuses, indignes de l'homme doué par Dieu de la raison.

Rien d'étonnant alors que S.S. Paul VI ait réprouvé, à quelques reprises, et notamment le 30 août 1972, les principes de base, sur lesquels s'appuie M. Rochais et qui sont surtout ceux de Carl Rogers.

Ces directives du Souverain Pontife sont citées dans mon volume intitulé: LA PERSONNE ET SA LIBERATION. Dans cet ouvrage, il y a environ soixante pages réfutant les principales équivoques et erreurs, qui se rencontrent dans les sessions Rochais sur: "La personnalité et la connaissance de soi", "la relation à Dieu", "le gouvernement". Au sujet de cette étude, des évêques et plusieurs supérieur (e)s m'ont fait parvenir leur appréciation très favorable.

Quant à la session Rochais sur l'AFFECTIVITE, il semble juste d'affirmer qu'elle est la plus nocive. En effet, elle recommande les "amitiés spirituelles entre homme et femme", en affirmant que "cette amitié homme-femme a des effets particulièrement heureux sur le développement de l'affectivité et le cheminement spirituel des célibataires, même consacrés au Seigneur. Elles permettent la libération des forces d'amour qui sommeillaient et qui ne pouvaient être éveillées que par l'amour de quelqu'un de l'autre sexe". "Exprimer cet amour dans des mots, des gestes est important aussi. Le corps lui-même a besoin de se savoir aimé".

De telles affirmations détruisent le voeu de chasteté consacrée à Dieu; c'est le piège le plus subtil pour conduire à l'immoralité et à la perte des vocations sacerdotales et religieuses. Dans mon volume intitulé: CELIBAT CONSACRE ET AMOUR HUMAIN, je prouve très longuement que ces théories sont psychologiquement et théologiquement inacceptables. Dans son encyclique sur le Célibat sacerdotal, n. 73-82, S.S. Paul VI a réprouvé implicitement de telles théories. Mes deux volumes signalés plus haut, c'est-à-dire LA PERSONNE HUMAINE ET SA LIBERATION, et CELIBAT CONSACRE ET AMOUR HUMAIN sont épuisés, mais les textes sont offerts enregistrés intégralement sur cassettes (n. 131-133, 150-152), à des prix très abordables.

Ovila Melançon, C.S.C.
Foyer de Marie
Ste-Scholastique, Qué.

LE FRANCO ALBERTAIN

Hebdomadaire français dévoué aux intérêts des francophones de l'Alberta et sans appartenance politique

Membre des Hebdos du Canada

DIRECTEUR ET RÉDACTEUR EN CHEF: Guy Lacombe

Adjointe à la direction: Agathe Roy
Mise-en-page: Danièle Petit
Composition: Lucie Gaulin
Imprimerie: Suncolor Press

ABONNEMENT:
$7.50 par année
$13.00 pour deux ans
Etats-Unis: $9.00 par année
Autres pays: $10.00 par année

Courrier de deuxième classe
Enregistrement: No 1881

10020 - 109e rue
Edmonton, Alberta T5J 1M4
Tél.: 422-0388

Franco - Rivière-la-Paix


Mme Marie-Paule Boulet
Falher Tél.: 925 2163

DONNELLY Exposition agricole

La société agricole de Smoky River tenait sa 41e exposition annuelle au Parc des Loisirs de Smoky River, à Donnelly, les 7 et 8 août dernier.

Bien que la température ait été plutôt fraîche et qu'il y eût quelques averses, près de 2000 personnes y assistaient. La parade fut l'une des meilleures depuis plusieurs années. Les directeurs de la société désirent remercier tous ceux et celles qui ont contribués à faire de ces journées un succès, encore cette année.


Mlle Diane Maisonneuve, reine de la Société agricole de Smoky River

COURONNEMENT DE LA REINE

Mlles Diane Maisonneuve de Donnelly et Bernadette Pearson de Falher arrivaient à égalité, donc on tira au sort et Diane l'emportait sur Bernadette. Les autres candidates étaient: Doris Sirois de McLennan, Rose Beaudoin de Girouxville, Lise Simard de Jean Côté.

■ ■

TROPHEES

GYMKANA: Dames: Edna Tanguay, Donnelly; Hommes: Gerry Bouchard, Donnelly; Intermédiaire: Michel Aubin, Girouxville; Junior: Richard Brochu.

TRAIL HORSE CLASS: Junior: Arthur Soucy, Girouxville; Senior: Tony Brochu.

■ ■

COURSES DE CHEVAUX: Au pas, trot-course: Glen Sommerville, Dixonville; Shetland: Michael Brochu, Donnelly; Course (Pony): Jason Zahara, Culp; Course à relais: David Brochu, Donnelly; Course de 1/4 de mille: Dave Campbell, Eaglesham; Course de 1/2 mille: Alfred Desrochers, Grimshaw; Course d'un mille: Alfred Desrochers; Chariot: Egalité entre Alfred Desrochers et Herb Simpson; Chuck Wagon: Ray Robinson; Course (Stock Horse): Dennis Brochu, Donnelly; Course en chariot (local): Rémi Cloutier, McLennan

■ ■

TOURNOI DE FER À CHEVAL

Hommes (simple): Guy Turcotte, Donnelly; (junior): Gilbert Girard; (doubles): Ray Hachey et Ernest Roy

Junior Doubles: Eugène Turcotte et Gilbert Girard

■ ■

Le "Beer Garden" jouissait d'un grand succès encore cette année. Celui-ci était sous la direction du comité des loisirs de Guy.

C'est deux journées se clôturaient par une danse au gymnase de l'école G.P. Vanier, au son de l'orchestre des "Country Five".

Bonjour à tous et nous espérons et souhaitons vous revoir tous et chacun l'an prochain.

Autres trophées

Marvin E. Moore: Pour famille ayant accumulée le plus de points: Gaston Charest de Falher

Treasury Branch: Plus d'articles en exposition: Gaston Charest de Falher.

Lloyd Fisher: Classe de chevaux: (adulte): Frank Brochu, Donnelly.

Younger Insurance: Classe bovine: Denis Cloutier, Donnelly

Bank of Montréal: Points accumulés (Livestock - Junior): Richard Cloutier, McLennan.

Canadian Seed Growers' Association: Points accumulés dans les grains et légumineuses: M. Zoël Côté de Donnelly.

Georges Fortier et Fils: Meilleure gerbe de grain: J.C. Skrepnek de Donnelly.

Coop de Girouxville: (Fruits et légumes): Lena Kopp de Culp.

Alberta Nurseries & Seeds: (Fleurs): Lucille Lemire, Girouxville.

Honey Capital, Falher: (Classe miel): Denise Lafleur, Girouxville

Falher Hotel: Pâtisseries: Lena Kopp, de Culp.

B.& C. Jewellers: Artisanat: Marie de la Forest, McLennan

Moore Seeds Ltd.: Points accumulés dans les grains (classe junior): Trevor Zahara de Culp.

Club Alouette, Falher: Points accumulés (Classe Sénior): Juliette Courchesne, Falher.

* * *

Points accumulés - Classes de chevaux (Junior): Doug Obrigewitch, Whitelaw; (Classe famille: Charles Brochu, Donnelly.

Grand Champion (Boeuf): Lucien Coté, Donnelly; (Réserve): Lucien Coté; et Réserve - classe laitière: Denis Cloutier, McLennan.

Troupeau (Herdsman class): Denis Cloutier, McLennan

Best Beef Calf (junior): François Coté, Donnelly

Best Dairy Calf (junior): Richard Cloutier, McLennan

Showmanship (junior): Diane Cloutier, McLennan

Classe porcine: Wilfrid Dickner, McLennan

Volailles: Franz Cardenco, Girouxville

Grain nettoyé: Zoël Coté, Donnelly

Points accumulés pour couture: Lucille Lemire, Girouxville

Points accumulés pour les 6 à 10 ans: Normand Boulet, Donnelly; (pour pâtisseries): Adrienne Boulet, Donnelly;

Points accumulés pour fruits et légumes (junior): Dixie Lee-Foote, Wanhane.

La deuxième journée débutait par un déjeuner aux crêpes, servit gratuitement. La parade eut lieu vers 11h.00 et les gagnants furent les suivants:

Meilleurs chars allégoriques: (classe commerciale): Chez Daniel Boutique, Falher; (non-commerciale): Roland Lafleur, Girouxville.

Famille la mieux costumée avec monture: Docteur Jack Buchanan et famille de McLennan.

Cavalier le mieux costumé: Grant Obrigewitch, Whitelaw

Amazone la mieux costumée (junior): Auréa Munro, Whitelaw

Meilleurs chevaux attelés (adulte): Frank Brochu, Whitelaw; (junior): Doug Obrigewitch, Whitelaw

Entrée comique: Eaglesham Hotel

Costume authentique: Jason Zahara, Culp

Bicyclette la mieux décorée: Pierre Maisonneuve, Donnelly.

Commencement des recherches sur l'environnement dans les sables bitumineux de l'Alberta

Les travaux sur le terrain à l'appui de 27 projets du programme de recherches sur l'environnement dans la région des sables bitumineux de l'Alberta viennent de commencer. D'après le communiqué conjoint émis récemment par l'honorable Jeanne Sauvé, ministre de l'Environnement du Canada, et par l'honorable D.J. Russell, ministre albertain de l'Environnement, les bureaux du programme conjoint ont été ouverts à Edmonton et un camp de 24 hommes a été installé dans la région de Fort McMurray.

L'accord relatif à ce programme, conclu entre Ottawa et Edmonton et doté de 40 millions de dollars pour une période de dix ans, a pour but d'entreprendre des recherches sur l'environnement dans cette région qui se développe rapidement. Parmi les sujets qui seront traités dans le cadre de ces recherches, notons la météorologie, la qualité de l'air, l'hydrologie, la qualité de l'eau, l'hydrogéologie, la restauration des sols, l'utilisation des terres, l'environnement humain, la faune aquatique, la faune terrestre et la remise en valeur des terres. Ce programme de recherche aidera l'industrie ainsi que les gouvernements du Canada et de l'Alberta, à prendre des décisions dans le domaine de la gestion de l'environnement, au fur et à mesure que l'exploitation des sables bitumineux prendra de l'ampleur.

Les services publics existants (tant fédéraux que provinciaux) sont utilisés dans la mesure du possible. De plus, la moitié environ des études actuelles comportent la participation d'équipes universitaires et les autres, la collaboration d'experts conseils privés.

Parmi les travaux déjà en cours, citons l'inventaire des eaux souterraines, l'installation d'un réseau limnimétrique, la construction de tours météorologiques, des enquêtes sur les oiseaux aquatiques et la faune, ainsi que des études et recherches sur la restauration des sols.

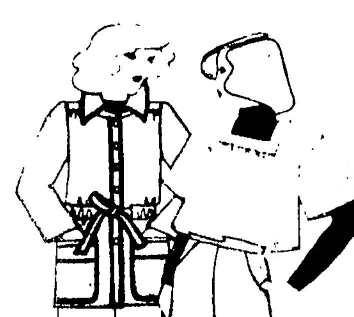
Les 23 sociétés pétrolières qui détiennent des concessions dans la région de l'Athabasca au nord-est de l'Alberta, ont formé un groupe d'étude en vue de coordonner leurs recherches sur l'environnement. Représentant le secteur de l'industrie, ce groupe agira comme unité opérationnelle de coopération dans le cadre du programme officiel.

Pour plus de renseignements adressez-vous à: Jacquie Champion, Agent d'information, Environnement Alberta au 427-6311 ou à: Jean-Louis de Lorimier, Direction générale des Services d'information, Environnement Canada, Ottawa K1A 0H3 (613) 997-3198.



EN TANT QUE FEMMES
EN TANT QUE FEMMES
EN TANT QUE FEMMES

Mesdames, c'est le temps de vous mettre en évidence



Edmonton - La ville d'Edmonton organise un programme pour souligner de façon concrète l'Année internationale de la Femme. On a approché plus de 500 orga-[illegible]tions et groupes de la ville [illegible] les inviter à participer à ce [illegible]ramme dont le but est de connaître des citoyennes en [illegible]ant en évidence des réalisa-[illegible] ou des contributions dont ont fait bénéficier la société.

A cet effet, on a établi 16 catégories dans lesquelles on peut classer les candidates selon leurs champs d'activités ou d'intérêts. Ce programme s'étendra à l'année 1976, et on pourra présenter des candidates jusqu'au mois de février, dépendant de la catégorie, comme nous l'indiquons plus loin.

On invite donc les organisations à former des comités de candidatures dont le but sera de présenter des candidates pour ce programme. Chaque comité peut choisir plus d'une candidate pour chaque catégorie. Par ailleurs, il n'est pas nécessaire d'avoir des candidates pour toutes les catégories. Des personnes individuelles peuvent aussi présenter des candidates. On peut même présenter sa propre candidature si on le désire. Il est nécessaire cependant que les personnes qu'on recommande en soient averties et consentantes.

Toutes les candidatures doivent être envoyées par la poste à:

Lila Fahlman, Secretary,
Edmonton Co-ordinating
Committee for International
Women's Year,
P. O. Box 1602
Edmonton, Alberta T5J 2N6

Voici la liste des catégories avec la date limite à laquelle on doit soumettre les applications:

AVANT LE 15 OCTOBRE:

- **Femmes impliquées dans la Santé et le Bien-être social** (tels que les services alimentaires, la planification familiale, les soins à domiciles, les services de prévention, les visites à l'hôpital ou à domicile, etc).
- **Femmes qui travaillent pour la Paix et l'Amitié internationale.**
- **Femmes travaillant pour l'amélioration de la vie familiale.**
- **Femmes travaillant dans le domaine de l'environnement.**

AVANT LE 12 NOVEMBRE:

- **Femmes intéressées au monde du travail** (salaire égal pour travail égal, bénéfices de maternité, garderies, ainsi que femmes professionnelles, telles qu'avocats et médecins).
- **Femmes impliquées dans les groupes ethniques.**

AVANT LE 17 DECEMBRE:

- **Femmes impliquées dans les sports, les loisirs et les activités récréatives.**
- **Femmes intéressées aux arts** (tels que littérature, musique, danse, théâtre et artisanat)
- **Femmes engagées dans la religion.**
- **Femmes impliquées dans la planification, le développement communautaire, la participation des citoyens, les organisations charitables, etc.**

AVANT LE 14 JANVIER:

- **Femmes engagées dans la vie publique et politique.**
- **Femmes engagées dans les droits légaux, politiques et humains.**
- **Femmes engagées dans l'éducation.**
- **Femmes engagées dans les média.**

AVANT LE 18 FEVRIER:

- **Autres champs d'activités qui n'ont pas été mentionnés.**
- **Femmes travaillant à l'amélioration de la condition de la Femme.**

■ ■ ■

Toute personne ou tout groupe désirant des renseignements supplémentaires sur ce programme peut signaler un des numéros suivants:

454-8576
425-5463
439-1745

Bordure de persil

EN AOUT ENTRETENEZ VOTRE POTAGER

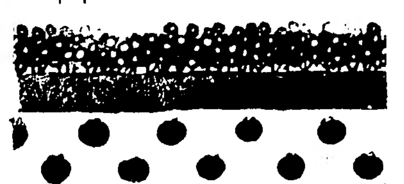
Par Wilfrid Perron

Soleils *Dahlias* *Maïs* *Ail* *Échalotes*

Les torrides journées de juillet et d'août incitent à la flânerie et aux longues heures de détente dans le jardin, mais il y a pourtant certains travaux indispensables à faire - les insectes à dé[illegible], les arbustes à tailler, les pl[illegible]es à arroser et les mauvaises h[illegible]s à surveiller.

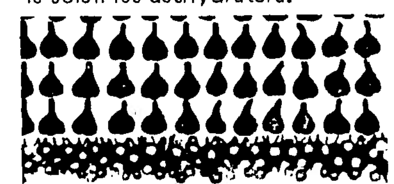
[illegible]tte époque, je bêche le sol [illegible] des bordures et des mas[illegible] immortelles, car la terre [illegible]ée absorbe mieux l'eau q[illegible] nétre ainsi jusqu'aux racine[illegible] plus, un léger bêchage a po[illegible] effet d'aérer la terre autour des racines.

C'est aussi le moment de pulvériser de nouveau les rosiers et j'en profite également pour leur donner leur dernière dose d'engrais de l'année. J'utilise environ 1 tasse ou deux, selon la grosseur du rosier, d'un engrais spécial p[illegible] les rosiers, Vigoro Rose, par exemple. Même si le sol a été recouvert d'une couche d'humus comme je vous l'avais suggéré, il est possible de le retourner. Il suffit de repousser l'humus sur le côté, de bêcher le sol avec une binette à trois dents, de ramener l'humus et de l'égaliser. C'est une excellente idée de protéger les rosiers contre les insectes et le fongus avec une pulvérisation combinée qui détruira les insectes et le fongus en une même opération. Le nouveau fongicide systémique est maintenant disponible dans les centres horticoles et chez les pépiniéristes.



Le potager a besoin d'attention

Il est indispensable de bêcher votre potager pour empêcher les mauvaises herbes de l'envahir. Un bêchage superficiel avec un sarcloir déracinera les mauvaises herbes et les ramenera à la surface où le soleil les déshydratera.



Consommez d'abord les oignons précoces, car ils ne se conservent pas bien. La plupart des variétés blanches sont les premières à se gâter. Les oignons jaunes se conservent mieux. Repliez les feuilles des oignons au collet pour les empêcher de pousser davantage et pour favoriser le mûrissement des bulbes. Quand ils sont mûrs déterrez les oignons avec une fourche en prenant bien soin de ne pas les abîmer. Les bulbes à "collet" épais et mou ne se conservent pas bien et doivent être utilisés avant les autres. Si le temps est clément, laissez sécher les oignons sur le sol ou faites-les sécher dans votre garage avant de les entreposer.



Retirez les anciennes pousses des framboisiers, mais prenez garde à ne pas toucher les nouvelles qui porteront les fruits l'année prochaine. Dans le courant du mois prochain, fumez le sol car les framboisiers, pour produire au maximum, demandent un bon engrais organique.

Si vos choux commencent à se fendiller, inclinez-les afin de briser les racines d'un côté. Cela arrêtera la pousse.

Tassez le sol autour des plantes de choux de Bruxelles afin qu'ils forment leurs bourgeons comestibles caractéristiques au lieu de feuilles.



Les réponses à vos questions

Nous recevons un grand nombre de lettres de nos lecteurs. Certaines sont plus intéressantes que d'autres; cependant, nous répondrons personnellement à toutes les lettres reçues. Je vais faire exception à mon habitude en répondant ici à une question qui pourrait intéresser certains de mes lecteurs. QUESTION: Certains de mes rosiers (pas tous, mais un nombre assez considérable) présentent une apparence moussue. Pouvez-vous me dire de quoi il s'agit et comment y remédier? J'ai plus de cent rosiers, de variétés différentes et c'est la première fois que je constate une chose semblable, tant sur mes rosiers que sur ceux de mes amis. Est-ce grave? Cela se propage-t-il? Quelle en est la cause? Merci de nous aider à résoudre nos problèmes. (Mme A. H., Vancouver).

REPONSE: Le spécimen que vous m'avez envoyé est arrivé en parfait état ce qui m'a facilité l'identification du problème. Cette condition est causée par un insecte qui produit des renflements ou galles des rosiers. Celle qui affecte les vôtres est appelée bédégar moussu. Elle forme des masses fibreuses, globuleuses, d'environ un pouce ou plus de diamètre sur les tiges, tôt dans la saison. Elles sont d'abord vert clair puis prennent une teinte brun violacé et sont recouvertes d'une gaine moussue d'où elles tirent leur nom. Leur structure intérieure est divisée en cellules qui renferment les larves du minuscule hyménoptère qui provoque cette affection. La ponte n'a lieu qu'une fois l'an. La meilleure façon de débarrasser vos rosiers de cette galle consiste à exciser les excroissances et à les brûler car il n'existe aucun remède chimique. Cela devrait être fait dès que l'on remarque leur formation afin de pouvoir détruire les larves avant leur éclosion.

Nous remercions Mme A.H. de nous avoir envoyé le spécimen accompagnant sa question des plus intéressantes.

Si vous avez des questions spéciales à poser sur le jardinage, je me ferai un plaisir d'y répondre. Ecrivez-moi au Centre d'information Horticole, en n'oubliant pas de joindre une enveloppe timbrée, libellée à votre adresse. L'adresse est 165 University Ave., Toronto, Ontario M5H 3B8



Fruitiers

CHERCHEZ-VOUS UN DENTISTE ?
Consultez nos cartes d'affaires
PAGE 15

Avis Public

Ottawa, le 6 août 1975

APPEL DE DEMANDES DE LICENCES DE TELEVISION PAR CABLE POUR DESSERVIR CERTAINS SECTEURS DE L'ALBERTA ET DE LA COLOMBIE BRITANNIQUE

Le Conseil de la Radio-Télévision canadienne annonce par la présente qu'il est disposé à recevoir des demandes de licences de radiodiffusion de télévision par câble en vue de desservir les régions de Brooks, Wetaskiwin, et Camrose (Alberta) et les régions de Grand Forks, Agassiz, Harrison Hot Springs, Rosedale, Hope, Midway, Sunset Beach, Lions Bay et Brunswick (Colombie Britannique).

Les personnes désireuses de desservir une partie ou l'ensemble de ces régions ont jusqu'au 31 octobre 1975 pour présenter leurs demandes.

Les requérants prévoyant l'utilisation de micro-ondes devront soumettre tous les renseignements concernant les liaisons hertziennes et les frais. Les requérants devront soumettre les documents suivants en particulier:

a) Lorsque les micro-ondes doivent être fournis par une société d'exploitation de services de télécommunications, une copie de l'accord de principe conclu entre la société d'exploitation et le requérant doit être présentée au Conseil. Les demandes devront également fournir des détails sur toute offre faite par des sociétés d'exploitation prévoyant l'utilisation de micro-ondes, sur le tarif de ce service et sur les sommes prélevées par la société d'exploitation. S'il s'agit d'une demande portant sur un réseau hertzien déjà implanté ou projeté, on devra fournir tous les détails concernant les accords de partage des frais avec d'autres requérants ou d'autres titulaires qui font partie ou se proposent de faire partie de ce réseau.

b) Lorsque les micro-ondes doivent être fournis par le requérant, ou si ce dernier se propose d'utiliser les installations d'une société privée qui n'est pas une société d'exploitation, la demande devra donner des renseignements détaillés sur tous les frais de micro-ondes. Si cette proposition implique plus d'une entreprise de télévision par câble actuelle ou projetée, la demande devra fournir tous les détails concernant les accords de partage des frais avec d'autres requérants ou d'autres titulaires qui participent ou se proposent de participer à cet accord.

c) Le requérant doit donner tous les détails concernant l'emplacement de la tête de ligne éloignée et l'acheminement projeté des micro-ondes. La demande devra fournir d'une part le détail des frais entraînés par la mise en place et/ou l'utilisation des installations de tête de ligne éloignée, et d'autre part, signaler tout accord concernant la mise en place et/ou l'utilisation des installations.

d) Toutes les demandes doivent indiquer le tarif mensuel des abonnés ainsi que les frais de service "par micro-ondes".

Le Conseil n'étudiera aucune demande de télévision par câble prévoyant l'enregistrement sur bande magnétoscopique de signaux de télévision à moins que toutes les autorisations nécessaires n'aient été données par écrit et déposées au Conseil.

Les personnes désirant présenter des demandes sont priées de tenir compte des exigences stipulées par le Gouverneur général en Conseil dans les Directives à l'intention du Conseil, décrets C.P. 1969-2229 dans sa forme modifiée et C.P. 1972-1569. Le Conseil étudiera les demandes répondant à ces exigences.

Les requérants doivent également tenir compte du fait que, dans ses décisions et énoncés de politique antérieurs, le Conseil s'attendait à ce que les titulaires de licence détiennent la propriété réelle et le contrôle des têtes de ligne locales, des amplificateurs et des prises dans leurs entreprises de télévision par câble.

Le Conseil est convaincu que la télévision par câble doit compléter les services de radiodiffusion actuels en Alberta et en Colombie Britannique et ne devrait pas entraver leur aptitude actuelle ou future. Désormais, toute demande de licence de télévision par câble doit faire état des modalités précises d'introduction de la télévision par câble dans une région de façon à consolider les services existants et à aider à atteindre les objectifs stipulés dans la Loi sur la radiodiffusion.

En outre, lorsqu'il étudiera les demandes concernant les localités en questions, le Conseil exigera que:

a) les titulaires de licence des stations de radiodiffusion de télévision locales dont les contours A ou B sont situés à l'intérieur des territoires pour lesquels des demandes ont été soumises conformément à cet avis, déposent la preuve documentaire et faissent les représentations qu'ils jugent nécessaire à propos de l'effet probable que l'autorisation d'entreprises de télévision par câble, à l'intérieur de ces zones de rayonnement, aura sur le maintien de la viabilité de ces stations, et

b) les titulaires de licence de stations de télévision locales et chaque requérant de licence de télévision par câble expliquent les mesures prises ou envisagées, individuellement et collectivement, en vue d'assurer le maintien du service de télévision "conventionnelle".

Le Conseil annoncera plus tard la date et le lieu où se tiendra l'audience où ces demandes seront étudiées et où le public pourra les consulter. Les détails de chaque demande seront également publiés dans les journaux de la région qui doit être desservie. Le public aura alors l'occasion de faire des commentaires au sujet de toute demande en déposant une intervention écrite au bureau du soussigné et en faisant parvenir une copie au requérant, au moins quinze (15) jours avant l'audience.

Guy Lefebvre
Le directeur général
Gestion des politiques de licences



Mercredi 27 août à 13h45, regardez RÉSEAU-SOLEIL



C'est d'Edmonton que vous parviendra, mercredi le 27 août à 13h.35, l'émission RESEAU-SOLEIL. Réalisé par Bernard Picard, cette émission vous entraînera dans un passé à la fois récent et lointain. Vous revivrez en effet les journées du Klondike 1975, les meilleurs moments de la véritable ruée vers l'or du début du siècle, ainsi que l'épopée d'une pionnière albertaine. A ne pas manquer, RESEAU-SOLEIL, avec Hélène Narayana, mercredi le 27 août à 13h.35, à l'antenne de CBXFT la télévision de Radio-Canada.

Ici Radio-Canada

Programm[illegible]
de la télév[illegible]

S[illegible]e du
2[illegible]9 août 1975

Volume 9
numéro 35

L'Enéide
aux Beaux Dimanches
d'automne
(article en page 3)

Montréal 75
en se préparant
aux jeux Olympiques

Rencontre avec
Maryvonne Kendergi

Document sur
l'Amérique latine

Les Beaux Dimanches d'automne

L'Enéide
à compter du 7 septembre,
21 h 30

Pour inaugurer «Les Beaux Dimanches» de septembre: «L'Enéide»

Coproduction de l'ORTF et de la RAI, **l'Enéide**, d'après le célèbre poème épique de Virgile, a été réalisé en six épisodes pour la télévision par Franco Rossi. C'est ce dernier qui a réalisé *l'Odyssée* qui a connu le retentissant succès que l'on sait. **L'Enéide**, plus spectaculaire et plus dramatique encore, devrait faire époque dans l'histoire de la télévision. Le commentaire est dit par Pierre Vaneck et la musique est de Mario Nascimbene. La distribution comprend Giulio Brogui (Enée); Olga Kartalos (Didon); Manilu Tolo (Vénus); Hari Guerini (Junon); Vasa Pantelic (Anchise); Arsen Costa (Ascanius); Andrea Giordana (Turnus), et une foule d'autres.

Cette spectaculaire série sera présentée dans le cadre des **Beaux Dimanches**, du 7 septembre au 12 octobre à 21 h 30, à la chaîne française de Radio-Canada.

L'auteur

Virgile, le plus célèbre des poètes latins, est né à Andes, près de Mantoue, et il est mort à Brindes. Il a vécu de 70 à 19 avant Jésus-Christ. Il est également l'auteur des *Bucoliques*, des *Géorgiques* et on lui attribue quelques poèmes épars. On a écrit de lui: «Il fut le protégé d'Octave et de Mécène, qui lui firent restituer sa fortune confisquée au profit des vétérans mais ne fut jamais un adulateur d'Auguste. Il mourut au retour d'un voyage en Grèce avant d'avoir terminé son *Enéide* qu'il voulait détruire parce qu'il jugeait l'ouvrage imparfait. Virgile était doux, affable, rêveur, gauche de tournure et de parole. Esprit délicat, âme douce et sensible, il n'a point la fougue magnifique de Lucrèce; il va naturellement à ce qui est plein d'une touchante harmonie, à ce qui est noble et délicat. Imitateur constant, mais merveilleusement habile, des Grecs, particulièrement de Théocrite et d'Homère, il n'en reste pas moins un génie très personnel par son amour et son intelligence de la nature et par la perfection de son style. Après sa mort, sa renommée ne fit que grandir, et l'on en fit au Moyen Age, une sorte de génie universel et même d'enchanteur. Cette conception n'est pas étrangère à la figure de Virgile dans le poème de Dante.

L'oeuvre

En ce qui concerne **l'Enéide**, Virgile avait demandé qu'on brûlât ce poème après sa mort, s'il le laissait inachevé. Il ne put le terminer après dix ans de travail mais Auguste refusa de respecter la volonté du poète: les 12 chants de **l'Enéide** furent immédiatement publiés.

On a encore écrit que ce poème épique sur un sujet national était une imitation habile de *l'Odyssée* (dans les six premiers chants) et de *l'Iliade* (dans les six derniers). Et l'on ajoute: «C'est le récit des aventures d'Enée et de ses compagnons, depuis la prise de Troie, jusqu'à l'établissement définitif dans le Latium. Le magnifique récit fait par Enée de la ruine de Troie, le désespoir de Didon, la descente aux enfers, l'histoire de Nisus et d'Euryale en sont les épisodes les plus connus. On y admire le choix patriotique d'un sujet bien romain, l'art de rendre les passions, l'exquise délicatesse des vers, la perfection du style de l'épopée. Quelques défauts dans le plan et dans la peinture du caractère d'Enée y sont rachetés par la beauté de la forme.»

Résumé du premier épisode

Enée ne parvient pas sans mal en Italie malgré la protection de sa mère, Vénus. Junon se charge de lui tendre mille pièges. C'est ainsi qu'une tempête disperse sa flotte et le jette sur la côte d'Afrique où Didon, reine de Carthage, lui fait le meilleur accueil. Enée conte à celle-ci la débâcle des Troyens au cours de la prise de leur ville.





L'Enéide







11h15 LES CONTES DE LA RIVE ●
«Emile organise une vente».
11h30 LES PIERRAFEU
«Fred, joueur étoile». Fred fait une fausse déclaration au directeur d'une équipe de baseball. Devant la réaction de Délima, il décide de tout avouer.
12h00 FRANCIS AU PAYS DES GRANDS FAUVES
«Les Autruches et les vautours».
12h30 VERS L'AN 2000
«L'intimité: pourrez-vous vous l'offrir?» L'intimité de l'individu est en train de disparaître. L'espionnage électronique et les banques d'informatique la violent constamment. En l'an 2000, les gens en seront rendus à devoir payer chèrement leur droit à la vie privée. Narrateur: Roland Chenail (dernière).
13h00 DANS LA NOTE
Jeu questionnaire.
13h30 TÉLÉJOURNAL
13h35 RÉSEAU-SOLEIL
D'Edmonton. «Les Journees du Klondike». Au mois d'août 1896 un Américain découvrait de l'or en grande quantité à Bonanza Creek près de la rivière Klondike au Yukon. Depuis 1960, 10 jours chaque mois de juillet commémorent les «jours du Klondike». Interviewer: Hélène Narayana. — «Ballade pour une pionnière». L'histoire des premiers Canadiens français de l'Ouest, racontée par Mme St-Arnaut, 95 ans. Animatrice: Hélène Narayana. Annonceur et réal.: Bernard Picard.
14h30 CINÉMA
L'Homme-orchestre. Comédie musicale réalisée par Serge Korber, avec Louis de Funès, Noëlle Adam et Olivier de Funès. Le directeur d'une troupe de ballet mène sévèrement ses danseuses à qui il ne permet pas de sorties sentimentales. Au cours d'une tournée, l'une des filles doit reprendre un bébé qu'elle avait mis en nourrice. Elle le laisse dans la chambre du directeur, avec une note laissant croire que le père de l'enfant est le neveu du maître de ballet (Fr.-it. 70).
16h00 ALLO GRENOUILLE
16h30 SOL ET GOBELET
Textes et interprètes: Marc Favreau et Luc Durand. Réal.: Maurice Falardeau. «Lire et délire» (dernière).
17h00 LA VIE EN MOUVEMENT
«Les Insectes: un monde étrange et méconnu: les insectes sauteurs». Les sauterelles, grillons et criquets sont reconnus pour leurs méfaits sur l'environnement et l'agriculture. Leur conformation, leurs techniques de sauts, leur comportement et celui de leurs ennemis naturels (punaises, araignées, fourmis, lérots, scorpions). Commentateur: Michel Lonsdale. Réal.: Gérald Calderon (dernière).
18h00 NANNY
«Une sorcière». Un chat noir errant: il n'en faut pas plus pour éveiller l'imagination fertile de la jeune Francine Fowler. Nanny serait une sorcière!
18h30 BASEBALL
20h30 ACTUALITES 24
21h00 GENIES EN HERBE
Jeu questionnaire opposant des étudiants d'Ottawa et de Winnipeg. Animateur: Serge Arsenault. Réal.: Olivier Caron, à Ottawa (dernière).
21h30 ICI ET LA
«A la recherche du silence». La région des lacs, au Manitoba, est le paradis des chasseurs, et ceux qui cherchent le silence y trouvent une solitude sans pareil. Traduction française: Michèle Tisseyre. Voix de Jacques Bilodeau, Yolande Roy, Hélène Lasnier et Jacques Lavallée. Réal. de la version française: Henrietta Thiessen (dernière).
22h00 TBA
22h30 TELEJOURNAL
23h00 RESEAU-SOLEIL
De Toronto. Thème: «Toronto a-t-il ou a-t-elle un coeur?» Avec une femme d'affaires, une touriste et une étudiante en vacances, nous découvrons le Centre des sciences de l'Ontario, le quartier italien, Harbour Front; l'île de Toronto, High Park, les quartiers résidentiels de Rosedale et Forest Hill, la rue Yonge, le quartier chinois et la tour du CN. Animatrice: Louise Arcand. Texte et recherche: Marie-Andrée Michaud. Réal.: Lucien Létourneau.
24h00 LES ESPIONS
«Shana». Scott et Robinson ont pour mission de récupérer une bouteille de carburant de fusée qui a été volée par une jeune fille dont le frère est prisonnier des Soviétiques (dernière).



jeudi
le 28 août

10h40 OUVERTURE ET HORAIRE
10h45 EN MOUVEMENT
«Taille». Les programmes offerts aux Québécois. Participation de Christine.
11h00 LA SOURIS VERTE ●
11h15 TRIBULLE
«La Vache» (dernière).
11h30 LES PIERRAFEU
«Bertha veut travailler». Afin d'acheter un fauteuil neuf à Arthur, Bertha cherche un travail rémunérateur.
12h00 LE MONDE EN LIBERTÉ
«Les Antilopes».
12h30 LA BONNE ÉQUIPE
Film réalisé par Imo Moszkowicz, avec Theo Lingen et Dominique Joos. «A tombeau ouvert». Un camion de la Société Lampe a été volé dans une vallée pittoresque et sauvage. La police retrouve la trace du camion et le poursuit. A son bord se trouvent deux jeunes filles. Elles vont vivre des heures terrifiantes (dernière).
13h00 CROQUONS LE VERBE
Jeu questionnaire (dernière).
13h30 TÉLÉJOURNAL
13h35 RÉSEAU-SOLEIL
De Winnipeg. Thème: «Le Manitoba, pays de soleil et d'eau». L'odyssée du «Nonsuch»: en 1668, ce bateau venait accoster à l'embouchure de la rivière Rupert, avec à son bord les deux coureurs des bois Radisson et Desgroseillers. — Sur la route, des «faiseux» de pouce et des motards. — «Le Soleil et l'eau, source d'énergie». — Le lac Winnipeg, plus grand qu'un lac ordinaire. — L'industrie des fourrures. — Robbie McDougall: un musicien, ses origines et ses aspirations. Recherches: Jeanne Benoist et Robert Benoît. Animatrice: Monique Hébert. Texte et réal.: Daniel Cadet.
14h30 CINÉMA
Un amour spontané. Aventures réalisées par Agasi Babayan. Un vieil homme recueille un jeune lynx dont la mère vient d'être tuée par des braconniers. Il l'apprivoise (Russe 71).
16h00 ALLO GRENOUILLE
16h30 LA RIBOULDINGUE
«L'Ecole de la Ribouldingue».
17h00 DES FRÈRES WRIGHT À CHARLES LINDBERGH
Documentaire réalisé par Helen Jean Rogers. L'exploit de Lindbergh, en 1927, fut l'aboutissement d'un quart de siècle de recherches et le début de la science de l'aéronautique.
18h00 LE JEUNE FABRE
Avec Mehdi, Paul Guers, Jean-Roger Caussimon, Véronique Jannot et Michel Greillier. Scénario, adaptation et réalisation: Cécile Aubry. **Dernier épisode:** «Le Tunnel rouge». Daniel brûle sa grande toile. Julia surgit, calme. Fort de son encouragement, Daniel se remettra à peindre. Au vernissage, une jeune femme toise Jérôme. Ils éclatent de rire puis disparaissent dans les escaliers de Montmartre.
18h30 ACTUALITÉS 24
19h00 SUR LA CÔTE DU PACIFIQUE



En vedette: **Bruno Gerussi**, Robert Clothier, Rae Brown, Juliet Randall et Pat Jones. «Un coup bien placé». Hubert expérimente la vie de contremaître en compagnie de Jess et Nick comme draveurs.
19h30 LES GRANDS FILMS
Le Mystère de la diligence. Western réalisé par Daniel Pétrie, avec Richard Boone, Sharon Acker, Brian Dewey, Hary Morgan, Dennis Rucker, R. G. Armstrong, William Vint et Perry Lopez. Oklahoma, 1901. Hec Ramsay est engagé comme assistant du chef de police d'une petite ville. Son ingéniosité et son esprit d'initiative finissent par imposer le respect et l'admiration (USA 72).
21h30 AINSI VA LA VIE
Une sélection de **La Semaine verte**. «Quatre visages de l'agriculture». Quatre domaines de la production agricole: un producteur de poulets de gril, un producteur de grains, un producteur de lait industriel et un jardinier maraîcher. Les difficultés, les aléas, les joies et les chances de réussite de leur métier. Commentateurs: Gustave Larocque et Germain Lefebvre. Présentateur: Jean Deschamps. Réal.: André Desbiens, Jean-Guy Landry et Claire Villemaire (dernière).
22h30 TÉLÉJOURNAL
22h50 NOUVELLES DU SPORT
23h00 CINEMA
L'Etrangleur. Etude psychologique réalisée par Paul Vecchiali, avec Jacques Perrin, Eva Simonet, Paul Barge et Nicole Courcel. Traumatisé par une enfance peuplée de violence, un homme est devenu meurtrier par phobie du malheur. Presque chaque nuit, il poursuit son action «libératrice» en étranglant une désespérée (Fr. 71).

vendredi
le 29 août

10h40 OUVERTURE ET HORAIRE
10h45 EN MOUVEMENT
«Conditionnement physique général». Les programmes offerts aux Québécois. Participation de Lise.
11h00 LA SOURIS VERTE ●
Dernière.
11h15 OUM, LE DAUPHIN BLANC
Dernière.
11h30 LES PIERRAFEU
«Apprenez en dormant». Délima expérimente sur Fred une méthode d'enseignement pendant le sommeil.
12h00 CENT MILLIONS DE JEUNES
«Lettre de l'île» (dernière).
12h30 MON FILS
Avec Henri Serre et Martin Serre. «Le Retour». Nouvelles tracasseries avec les douanes. Martin consent à se séparer de son père à condition que ce dernier demeure libre d'aller rejoindre Vladia au Canada (dernière).
13h00 DANS LA NOTE
Dernière.
13h30 TELEJOURNAL
13h35 RÉSEAU-SOLEIL
De Sherbrooke. Tour d'horizon des régions participantes au cours de la saison. Le Festival des mineurs de Rouyn; les 15 ans de la station CBWFT à Winnipeg; d'Edmonton: «Nous irons à Falher»; de Jonquière: David Tremblay, ses quatre ans de vie dans un pénitencier; d'Ottawa: la chapelle Papineau du manoir Montebello, déclarée monument historique par le Québec; le Festival des Cantons. Recherches: Sylvia Rolphe. Animatrice: Christiane Suzor. Réal.: Rachelle Lussier (dernière).
14h30 CINÉMA
Le Petit Colonel. Film d'aventures réalisé par Antonio del Amo, avec Joselito, Carlos Laranaga et Maria Mahor. Après la mort de son père, Joselito est confié à son oncle qui décide de l'envoyer dans un pensionnat. Joselito se retrouve au milieu d'une bande d'aventuriers. Conquis par sa débrouillardise, ceux-ci le prennent pour chef (Esp. 65).
16h00 ALLO GRENOUILLE
Dernière.
16h30 BIDULE DE TARMACADAM ●
«L'Amour, l'abeille et les fleurs».
17h00 POUR TOUS
Les Fusils du Far West. Western réalisé par David Lowell Rich, avec Don Murray, Guy Stockwell et Abby Dalton. Après la guerre civile, les Cheyennes menacent la tranquillité des Blancs et un trafiquant sans scrupules leur vend des carabines. Alors que les Indiens se préparent à attaquer un convoi militaire, un Blanc se rend à leur village pour les convaincre de faire la paix (USA 66).
18h30 ACTUALITÉS 24
Dernière.
19h00 L'AMOUR QUOTIDIEN
«Et puis après...». On a aimé, on s'est marié, on a eu des enfants qu'on a aimés de son mieux. Un bon matin, on se réveille: c'est comme si rien ne valait plus rien. Robert et Emmanuelle font cette expérience d'avoir à tout réinventer. Réal.: Fernand Dansereau et Iolande Rossignol (dernière).
19h30 MARCUS WELBY, M.D.
Avec Robert Young, James Brolin et Elena Verdugo. «On n'y est jamais tout seul». Un champion de tennis, ami d'enfance de Steve, présente tous les symptômes d'une myasthénie grave.
20h30 HORS SÉRIE
Jo Gaillard. Réal.: Christian-Jaque. Avec Bernard Fresson, Dominique Briand, Ivo Garrani, Patrick Préjean, Günther Meisner et Marianne Comtell. 12e: «L'île aux souvenirs». En abordant l'île St-Armel au large de la Bretagne, la «Marie-Aude» touche un écueil. Dans l'île où il a passé son enfance, Jo retrouve des pêcheurs aigris, criant vengeance contre les gros exploitants.
21h30 PROPOS ET CONFIDENCES
Entrevue avec Robert de Roquebrune (dernière de 6). Réal.: Jean Faucher.
22h00 L'ÉCOLE EN QUESTION
«Quinze ans de réforme: Où va l'école, au Québec?» On veut savoir des plus hautes autorités où vont nos enfants. Animateur: Florian Sauvageau. Recherches: Jean-Claude Forand. Réal.: Pierre-Marcel Claude (dernière).
22h30 TÉLÉJOURNAL
22h50 NOUVELLES DU SPORT
23h00 APPELEZ-MOI LISE
Lise reçoit ce soir Catherine Deneuve et le groupe Beau Dommage. Réal.: Suzanne Mercure (dernière).
24h00 CINEMA
La Jument verte. Comédie de moeurs réalisée par Claude Autant-Lara, avec Bourvil, Francis Blanche et Yves Robert, d'après le roman de Marcel Aymé. Deux frères ont peine à s'entendre. Avec une famille voisine, c'est la guerre ouverte. L'histoire remonte à l'invasion de 1870 par les Allemands (Fr.-it 59).

Louise Laparé, René Caron, Eileen Clifford, Mariette Duval, Ana Sinaï, Jean Mathieu, Gilles Pellerin, Claude Séguin et Don Arès. Les classes terminées, c'est le grand départ pour le chalet de Pointe-Calumet. Réal.: Florent Forget.

19h30 LES BEAUX DIMANCHES
Cirques du monde: le Nouveau Cirque de Budapest. Jean Richard présente le Nouveau Cirque de Budapest, précédé d'une courte visite à l'Ecole nationale d'où ce cirque est issu. Au générique: les Salai, sauteurs à la bascule; Evelyne et André, perche aérienne; les Donnert et leurs éléphants; les Detto, dans des acrobaties aériennes; les Rubin, sur patins à roulettes; Antal Donnert et ses deux tigres-écuyers; les Mihallis, perchistes, et les Astorellis, tremplin élastique. Réal.: André Szots.

20h30 LES BEAUX DIMANCHES
Les Grandes Batailles du passé: Trafalgar 1805. Emission de Henri de Turenne et Daniel Costelle. Avec Henri de Turenne, William Smith et Joe Klipffel. Le véritable enjeu de Trafalgar était la maîtrise des mers. Face à la menace d'invasion française, l'Angleterre mise sur sa force navale que commande Nelson, ennemi implacable de l'Empereur des Français (Fr.-can. 74).

21h30 LES BEAUX DIMANCHES
Un troisième testament: Bonhoeffer 1906-1945. La vie et la pensée de Dietrich Bonhoeffer, qui fut une des rares voix allemandes à dénoncer les excès nazis contre les Juifs. Il paya de sa vie sa franchise et sa charité. Documentaire réalisé par Pat Ferns. Commentaires de Malcolm Muggeridge.

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h45 SPORTS-DIMANCHE

23h00 CBXFT—CINÉ-CLUB ●
«Ciné-club magazine». Animateur: André Vigeant. Recherche: André Lafrance. Réal.: Armand Fortin.
Histoire du cinéma français: Art classique sous l'Occupation et la Libération — 1942-1944. 8e d'une série réalisée par Armand Panigel. Les films américains sont bannis des écrans. Techniciens, comédiens et metteurs en scène d'appartenance juive doivent prendre le chemin de l'exil. Une nouvelle génération de créateurs prend la relève. Qu'advient-il de cette florissante industrie de rêves? (Fr.).



10h40 OUVERTURE ET HORAIRE

10h45 EN MOUVEMENT
Animateurs: Claude Bouchard et Jean Brunelle. Réal.: Jean-Claude Houde. «Conditionnement physique général». Un excellent moyen: la retraite. Participation de Claude.

11h00 LA SOURIS VERTE ●
Avec Louisette Dussault. «Visite chez le docteur».

11h15 LES AVENTURES DE COLARGOL
Dessins animés. «Mais que se passe-t-il?» «La situation se complique». «Bois-Joli, nous voici» (dernière).

11h30 LES PIERRAFEU
Voix de Paul Berval, Denise Proulx, Monique Miller et Claude Michaud. «Les Talents cachés». Fred et Arthur, aidés de deux comparses, se présentent à un concours de chant.

12h00 CHER ONCLE BILL
«L'Extra».

12h30 LE COMPORTEMENT ANIMAL
«Le Monde des araignées» Histoire de l'évolution des araignées. Observation des manières de chasser, des moyens de transport, des amours chez différents types d'araignées (dernière).

13h00 DANS LA NOTE
Jeu questionnaire genre piano-bar, en provenance de Trois-Rivières. Avec Jean-Lou Chauby, au piano. Animateur: Normand Choquette. Réal.: Gilles Barbeau.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 RÉSEAU-SOLEIL
De Rivière-du-Loup. Propos d'un insulaire de l'Ile-aux-Coudres, Benoit Mailloux, lauréat du grand concours littéraire lancé par le ministère de l'Education, à l'occasion de l'Opération Accueil 1974. — «Parallèle entre la vie de gardien de phare des années 1900 à nos jours». A l'île Bicquette, deux gardiens de phare ont la charge de surveiller la navigation sur le St-Laurent dans ce secteur parsemé de récifs. Avec MM. Maurice Thibault et Yvon Desbiens. — «Deux femmes insulaires nous démontrent que l'émancipation de la femme est possible même à l'île Bicquette». Activités et loisirs de Mmes Nicole Thibault et Ginette Desbiens, comme femmes au foyer. — «L'Escarmonie a entrepris sa 3e saison d'activités»: troupe de danseurs de la région des Escoumins, qui veut promouvoir le socio-culturel au Saguenay. Entrevue avec M. André Caron, directeur de la troupe. Les danseurs présentent deux chorégraphies. Recherches: Gilles Gosselin. Animatrice: Denise Roussel. Réal.: Claude Aubé.

14h30 CINÉMA
Il faut que tu m'aimes. Mélodrame réalisé par Hieronim Przybyl, avec Ewa Wawrzon et Powel Jankowski. Les parents d'un petit chanteur parlent de se séparer. Le père a une liaison. Le petit garçon réussira à rapprocher ses parents (Pol.).

16h00 ALLO GRENOUILLE
Présentation de dessins animés par André Cailloux et la marionnette Virginie, manipulée par Francine Ruel. Réal.: Raymond Pesant.

16h30 MAIGRICHON ET GRAS DOUBLE
Théâtre pour enfants. Avec Daniel Gadouas, Claude Michaud, Yvon Thiboutôt, Yvonne Moisan et Louis de Santis. Musique originale de Herbert Ruff. Réal.: Hubert Blais (dernière).

17h00 DAKTARI
«Le Destin d'Usumbu».

18h00 LA VIE QUI BAT
«La Mer de Cortez». Animateur: Harvey Paradis. Réal.: Adelin Bouchard (dernière).

18h30 ACTUALITÉS 24
Avec Joël le Bigot, Jean Ducharme et Gilles-Philippe Delorme.

19h00 LES RECETTES DE JULIETTE PLEIN AIR
Pour plaire à son invitée Edith Butler, Juliette prépare une brochette de fruits de mer et une de légumes (dernière).

19h30 DÉFI

«Povungnituk» (Nouveau-Québec). Un Esquimau de 12 ans, Tamusie, sculpte la pierre savon dans laquelle, dit-il, «il y a une âme. C'est elle qui décide du sujet de ma sculpture» (dernière). Interviews: Diane Renaud et Anik Dousseau. Réal.: Daniel Bertolino et François Floquet, Via le Monde Canada Inc. (dernière).

20h00 LES GENS DE MOGADOR
En vedette: Marie-France Pisier, Bernard Jeantet, Brigitte Fossey, Paul Barge, André Lawrence, Iris Berben et Bernard Rousselet. **Dernier épisode:** Dominique, forte de son amour pour Numa, ne craint pas d'affronter l'opinion publique. Elle ne désespère pas, jusqu'au moment où elle apprend que la femme de son amant est de nouveau enceinte.

21h00 ROSA
Comédie écrite par Roger Garand, mettant en vedette Denise Filiatrault, François Tassé, Denise Proulx, Guy L'Ecuyer, Yvan Canuel, Béatrice Picard, Denis Drouin, Marc Legault Anne-Marie Provencher, Jacques Tourangeau, Jean-Claude Meunier, Louise Rémy, Ernest Guimond, Raymond Lévesque, Roger Garand, Marcel Gauthier, Pierre Labelle et la petite Pascale Guilbault. Musique de Marc Gélinas. Direction musicale: Rod Tremblay. Réal.: Louis Bédard. (dernière).

21h30 JASON KING
«Variations sur un thème». Jason se rend à Vienne dans l'espoir de retrouver un ami porté disparu. Il se sent surveillé par de nombreux agents spéciaux.

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h50 NOUVELLES DU SPORT

23h00 LES ROIS MAUDITS

24h00 CINEMA
La Femme à l'écharpe pailletée. Drame policier réalisé par Robert Siodmak, avec Barbara Stanwyck, Wendell Corey, Paul Kelly et Joan Tetzel. Mécontent et malheureux de l'omniprésence de ses beaux-parents, un avocat s'éloigne de son foyer (USA 49).



10h40 OUVERTURE ET HORAIRE

10h45 EN MOUVEMENT
«Bras». La condition physique, l'individu et l'Etat. Participation de Christine.

11h00 LA SOURIS VERTE ●

11h15 LES HISTOIRES DE BENJAMIN
«En avant la musique» (dernière).

11h30 LES PIERRAFEU
«La Colle à tout faire». En voulant inventer un nouveau breuvage rafraîchissant, Fred découvre une... colle formidable.

12h00 BUNNY ET SES AMIS
Dessins animés (dernière).

12h30 L'HOMME QUI REVIENT DE LOIN
Avec Louis Velle, Alexandra Stewart et Michel Vitold. **Dernier épisode:** La tempête tant redoutée ne tarde pas à éclater. Tout s'explique et trouve une issue: tragique pour les uns, heureuse pour les autres (dernière).

13h00 CROQUONS LE VERBE
Jeu questionnaire en provenance d'Ottawa. Animateur: Jean-Bernard Rainville. Dessinateur: Jean Blache. Recherches: André Lapierre. Juge: André Renaud. Réal.: Olivier Caron.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 RÉSEAU-SOLEIL
De Rouyn. «Une vraie fée avec des bouts de tissu»: Mme Labelle. Son mari: un magicien du bricolage et de l'invention. — M. Marier bricolait avec son tour à bois. Un jour, il laisse son travail en forêt pour faire des meubles. — Le programme inédit des terrains de jeux de Rouyn-Noranda: pendant deux jours, les jeunes vivent dans la nature. Animatrice: Lucie Berthiaume. Réal.: Marcel Garneau.

14h30 CINÉMA
Les Grandes Vacances. Comédie réalisée par Jean Girault, avec Louis de Funès, François Leccia et Ferdy Mayne. Son fils ayant coulé son bachot par suite de sa faiblesse en anglais, le directeur d'un collège privé décide de l'envoyer en vacances à Londres dans une famille dont il recevra en retour une jeune fille du même âge. Dépité par la décision paternelle, il se fait remplacer par un confrère et part en excursion avec des amis. Le père finit par découvrir le stratagème et se met à la poursuite de son fils (Fr.-it. 67).

16h00 ALLO GRENOUILLE

16h30 PICOLO
En vedette: Paul Buissonneau. Réal.: Maurice Falardeau. Micheline Latulippe et Hélène Roberge. «L'Ecole des premiers soins» (dernière).

17h00 DANIEL BOONE
«Premier amour».

18h00 TOUMAÏ
«Les Parieurs» (dernière).

18h30 ACTUALITÉS 24

19h00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
«Le Petit Chien berger de Catalina». Avec Clin Row et Bill Maxwell. Aventures d'un chien berger du Shetland que les circonstances ramènent aux fonctions propres à sa race.

20h00 LA P'TITE SEMAINE
Téléroman de Michel Faure. Avec Olivette Thibault, Yvon Dufour, Louise Portal et Jean Besré. «Georgoponlos». Réal.: Claude Désorcy.

20h30 TÉMOIGNAGES
«A chacun sa leçon». Avec Elisabeth LeSieur, Ronald France et Jacques Godin. Texte: Robert Choquette. Une jeune femme séduisante reçoit avec réticence les propos galants d'un Casanova, ami de son mari. Elle finit cependant par accepter un rendez-vous dans un restaurant. Le mari surprend la conversation téléphonique et se propose de donner à chacun une leçon. Réal.: René Bertrand.

21h00 PARLEZ-NOUS DE VOUS
Elaine Bédard reçoit, de la région de Winnipeg, Lucille Emond et le duo Gerry et Ziz (Gérard Paquin et Gérard Jean). Coanimateur: Daniel Poulin. Réal.: Lisette LeRoyer (dernière).

21h30 DOCUMENT
Tour d'horizon politique et social de l'Amérique latine. Animateur: Jean Charpentier. Réal.: Gérald Renaud (dernière).

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h50 NOUVELLES DU SPORT

23h00 RENCONTRES
Invitée: Maryvonne Kendergi, musicienne et professeur à la faculté de musique de l'Université de Montréal, présidente et membre fondateur de la Société de musique contemporaine du Québec. Interviewer: Marcel Brisebois. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.

23h30 LES JOUEURS
«Les Machines à faire peur». Rendez-vous des amateurs de frissons, les parcs d'attraction constituent une source de défoulement. Réal.: Guy Dufaux (dernière).

24h00 CINÉMA
Du côté d'Orouet. Chronique réalisée par Jacques Rozier, avec Bernard Menez, Patrick Verde et Caroline Cartier. Trois filles en vacances. D'un côté, la mer; de l'autre, des garçons... (Fr. 71).



10h40 OUVERTURE ET HORAIRE

10h45 EN MOUVEMENT
«Conditionnement physique général» La condition physique, l'individu et l'Etat. Participation de Claude.

11h00 LA SOURIS VERTE ●

Les Beaux Dimanches

Cirques du monde
le 24, 19 h 30

«Le Nouveau Cirque de Budapest»

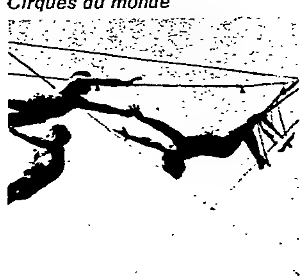
Aux **Beaux Dimanches**, le 24 août à 19 h 30, dans le cadre de **Cirques du monde**, les téléspectateurs de la chaîne française de Radio-Canada verront «Le Nouveau Cirque de Budapest».

Dans le cadre ultra-moderne du Nouveau Cirque de Budapest, construit en 1970, l'émission est le reflet de la continuité voulue par l'Etat hongrois entre les traditions, représentées par des membres de dynasties encore existantes, et le cirque de demain, issu d'une école nationale. Le film est précédé d'une courte visite à cette école, avec la complicité de quatre ravissantes élèves qui, ensuite, paraissent pour la première fois en piste dans un numéro de patins à roulettes. Il se termine par six acrobaties au tremplin élastique qui, un an seulement après leur sortie de l'école, ont acquis la classe internationale. Les grandes familles du cirque hongrois sont également à l'honneur, le tout dans une ambiance de «show» américain et au milieu d'un public qui scande ses applaudissements avec énormément de chaleur.

Au générique:

Les Salai .... *sauteurs à la bascule*
Evelyne et André .... *perche aérienne*
Les Donnert .... *éléphants*
Les Detto . *acrobaties aériennes*
Les Rubins .... *patins à roulettes*
Antal Donnert .... *tigres écuyers*
Les Mihallis .... *perchistes*
Les Astorellis .... *tremplin élastique*

Cirques du monde



Les Grandes Batailles du passé
le 24, 20 h 30

«Trafalgar 1805»

«Un coup de Trafalgar», disent nos cousins français. Qui ne connaît pas cette expression? Elle est restée pour la postérité synonyme de catastrophe imprévisible. En fait, la destruction de la flotte française par les navires de l'amiral Nelson en était une! Catastrophe qui valut même à Montréal un monument, place Jacques-Cartier.

Après cette bataille-éclair de six heures — comment ne pas évoquer aussi le «quart d'heure» des Plaines d'Abraham en 1759 — Napoléon perdait tout espoir d'envahir l'Angleterre par voie de mer. C'était en 1805.

Pourtant, il avait bien préparé son affaire et Villeneuve, à la tête de l'escadre de la Méditerranée, avait réussi à entraîner Nelson aux Antilles. Sur le chemin du retour, cependant, il fut intercepté au cap Finistère par la flotte anglaise de blocus et dut se réfugier à Cadix. C'est à ce moment que les amiraux français auraient dû gagner la Manche. Mais Napoléon préféra envoyer une note insultante à Villeneuve, lui intimant l'ordre de reprendre la mer. Au large, Nelson, avec 27 navires, n'attendait que cette occasion pour fondre sur la flotte française. Des 33 bâtiments de Villeneuve, il n'en resta que neuf pour gagner Cadix. Nelson avait été tué dès le début de la bataille, mais son génie manoeuvrier avait sauvé l'Angleterre de l'invasion française.

C'est cette bataille décisive du début du XIXe siècle que la série **les Grandes Batailles du passé** propose aux téléspectateurs des **Beaux Dimanches**, le 24 août à 20 h 30.

La Bataille de Trafalgar



Un troisième testament
le 24, 21 h 30

«Dietrich Bonhoeffer (1906-1945)»

C'est dans le camp de concentration allemand de Sachsenhausen que meurt, en 1945, Dietrich Bonhoeffer. Et c'est sa vie et son oeuvre qui font l'objet du dernier volet de la série **Un troisième testament**, aux **Beaux Dimanches** du 24 août à 21 h 30.

Assistant de théologie à Berlin, le théologien luthérien Bonhoeffer y soutint des thèses influencées notamment par Hegel, à la fin des années 20.

A l'arrivée de Hitler au pouvoir, en janvier 1933, il s'engagea dans le combat de l'Eglise confessante face au «christianisme positif» de l'idéologie nazie et publia alors *le Prix de la grâce* (1937) et *la Vie communautaire* (1938), où il affirmait l'exigence de la foi et la responsabilité de l'Eglise dans le monde.

Après un bref séjour aux Etats-Unis en 1943, il fut arrêté pour avoir participé au mouvement d'opposition à Hitler dirigé par von Stauffenberg, et pendu deux ans plus tard. Il laissait alors une *Ethique* (inachevée) et des *Lettres de prison* publiées en 1951: *Résistance et soumission.*

C'est ainsi que, au milieu des flammes et du démantèlement d'un Empire, ce «troisième testament» s'achève là où il avait commencé. Les hommes passent; leurs espérances demeurent.



Dietrich Bonhoeffer



Les Beaux Dimanches de la fin d'août

Cirques du monde
le 31, 19 h 30

«Le Cirque de Moscou»

Dans l'extraordinaire «Nouveau Cirque de Moscou», aux installations d'avant-garde, a lieu un spectacle exceptionnel monté spécialement pour le cinquantenaire de l'URSS. Chacune des quinze Républiques fédérales a délégué son meilleur numéro, présenté dans une ambiance typique de la contrée d'origine par la musique et les costumes.

C'est une représentation éblouissante qui a été filmée par la Télévision de Moscou, avec beaucoup de recherche dans les prises de vues et le montage. L'ensemble justifie l'appréciation de Théophile Gautier, selon qui le cirque est «l'opéra de l'oeil».

Tout au long de ce film qu'on pourra voir aux **Beaux Dimanches** du 31 août à 19 h 30, le commentaire donne des informations concernant la fabuleuse vitalité du cirque en URSS. On aura un aperçu de l'Ecole de cirque de Moscou, institution d'où émanent obligatoirement tous les artistes et qui est considérée comme le vivier le plus considérable du monde du cirque.

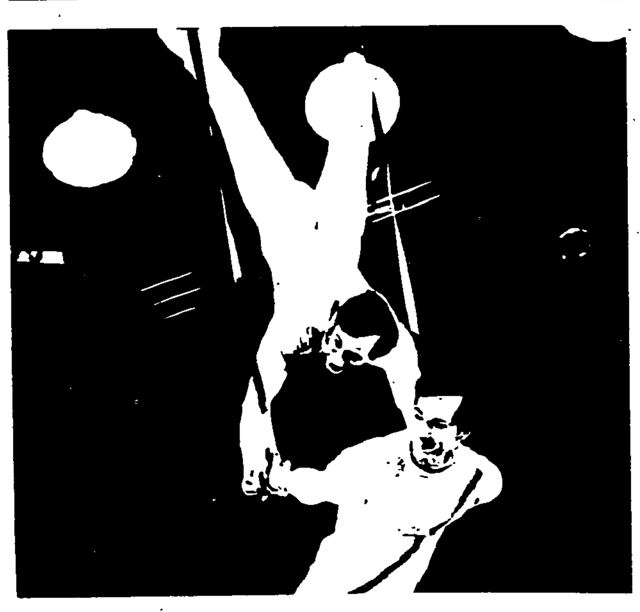
Au générique:

Les Mikitiouk ....*antipodistes*
Les Manoukian ....*perchistes*
André Nicolaiev ....*clown*
Les Valiev ....*jeux tadjiks*
Les Beliakov .... *acrobaties avec ours*
Les Tachkenbaiev ....*funambules*
Les Cerniauskas. *échelles libres*
Les Anaviev. *cavaliers djiguites*
Lozavic et Raktcheiev .... *trapèze volant*



Le Cirque de Moscou





Les Grandes Batailles du passé
le 31, 20 h 30

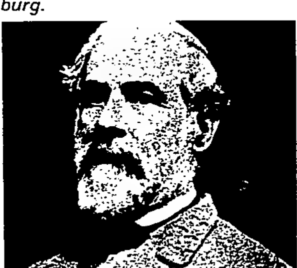
«Gettysburg, 1863»

Aujourd'hui une petite ville de l'Etat de Pennsylvanie chez nos voisins américains, Gettysburg était en 1863 — du 1er au 3 juillet — le théâtre de la victoire des Fédéraux sur les Sudistes. Cette victoire allait provoquer le dénouement de la guerre de Sécession aux Etats-Unis, considérée comme la première «guerre moderne» par l'importance de ses effectifs et le nombre de ses tués (617,000).

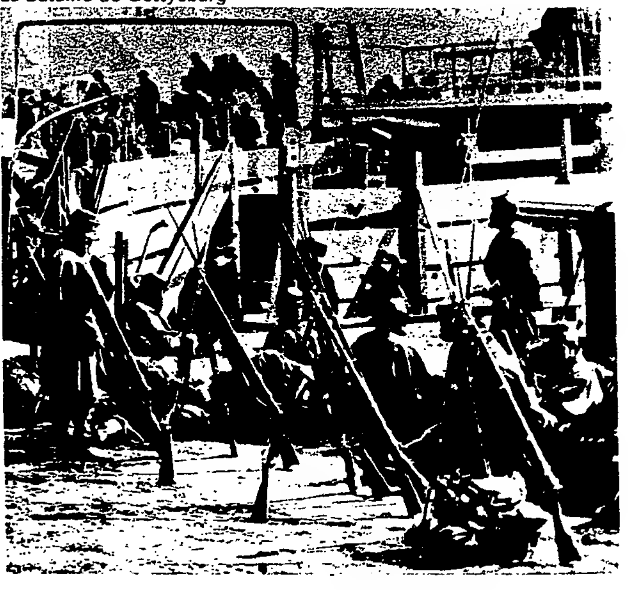
Présentée aux **Beaux Dimanches** du 31 août à 20 h 30, cette **Grande Bataille du passé** évoquera la profonde division qui marqua l'histoire des Etats-Unis de 1861 à 1865. Cette guerre intérieure eut pour cause essentielle le problème de l'esclavage de Noirs, doublé d'une crise économique. Le sud du pays, où la monoculture du coton orientée vers l'exportation s'appuyait sur une main-d'oeuvre esclave, s'opposait au nord, que son industrialisation alors en crise orientait vers le protectionnisme.

L'élection à la présidence de l'anti-esclavagiste Lincoln précipita les événements et, en 1860, la Caroline du Sud faisait sécession, bientôt suivie par le Mississipi, la Floride, l'Alabama, la Georgie, la Louisiane, le Texas, la Virginie, l'Arkansas, la Caroline du Nord et le Tennessee. Cette confédération nouvelle prit pour capitale Richmond alors que les Nordistes, ou Fédéraux, formaient l'Union. Après une série de victoires, les Sudistes furent arrêtés dans leur marche sur Washington à Gettysburg, et Richmond redevint peu après la capitale du seul Etat de Virginie.

Le général Lee défait à Gettysburg.



La Bataille de Gettysburg



En bref

• A **Défi**, le lundi 25 août à 19 h 30, nous nous transporterons à Povungnituk, au Nouveau-Québec, faire la rencontre de Tamusie, un Esquimau âgé de 12 ans. Ce dernier sculpte la pierre savon dans laquelle, dit-il, «il y a une âme». C'est elle qui décide du sujet de ma sculpture».

• Catherine Deneuve et le groupe Beau Dommage, tels sont les invités d'**Appelez-moi Lise**, que nous pourrons voir en grande reprise le vendredi 29 août à 23 heures.

• Un tour d'horizon politique et social de l'Amérique latine, tel est le captivant sujet qui sera à l'affiche de **Documents**, le mardi 26 août à 21 h 30. Une réalisation de Gérald Renaud.

Ce tour d'horizon conduira tour à tour les téléspectateurs notamment au Brésil, au Chili et en Argentine où leur cicérone éclairé sera Jean Charpentier qui fut, durant plus de trois ans, le correspondant de Radio-Canada à Lima, au Pérou, d'où son travail l'appelait, au rythme des événements, à se déplacer constamment à travers les pays d'Amérique latine qu'il connaît bien.

En plus d'animer des entrevues avec diverses personnalités des pays précités, Jean Charpentier s'attardera entre autres à Brasilia, dont l'architecture audacieuse ne peut faire oublier que l'édification de cette ville, il y a vingt ans, demeure fort discutable. C'est en quelque sorte le bilan de la situation des différents régimes qui prévalent en cette partie du continent américain que dressera Jean Charpentier, récemment nommé correspondant à Paris.

Après avoir été reporter au journal Le Droit, à La Presse et à L'Action, tout en exerçant ce même métier à diverses stations radiophoniques privées à Montréal, Jean Charpentier fut nommé, en 1965, premier correspondant de Radio-Canada à Toronto, avant la création de postes identiques à Halifax, Winnipeg et Vancouver. De 1968 à 1972, il exerça les mêmes fonctions à Londres, ce qui lui permit de couvrir entre autres les dramatiques événements de Belfast au plus fort de la crise irlandaise. C'est en 1972 qu'il fut nommé le premier et l'unique correspondant de Radio-Canada à Lima, puisque ce poste vient d'être aboli. Plusieurs de ses reportages ont été fort remarqués, notamment à l'émission *le 60*, dont celui sur les gamins de Bogota et cet autre sur les femmes de Bolivie.

Jean Charpentier



samedi
le 23 août

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE
9h00 GRANGALLO ET PETITRO
9h30 ROQUET, BELLES OREILLES
10h00 TOPINO
10h15 FABLIO, LE MAGICIEN
«La Grenouille et le rat».
10h30 LE MONDE ENCHANTÉ D'ISABELLE
«La Pendule qui arrêtait le temps». Tandis que le docteur Cartier raconte à Isabelle l'histoire de l'enchanteur Merlin, Mme Cartier se plaint devant son miroir de la fuite du temps. Soudain on frappe au carreau: l'enchanteur Merlin est là.
11h00 LA PINCE À LINGE
Animateur: Bernard Guillemin.
11h30 LES JEUNES SCIENTIFIQUES
«L'Expo-science de Roberval».
12h00 LES HÉROS DU SAMEDI
«Jeux de plage». Du camp Bruchési. Commentateur: Pierre Dufault. Analyste: Benoit Leduc. Réal.: André Latour et Henri Parizeau.
13h00 SPORTHÈQUE
«Tennis» (12e d'une série de 13). La «CBS Tennis Classic»: match opposant Rod Laver à Jeff Borowiak, chez les hommes, et Rosemary Casals à Chris Evert chez les femmes. Leçon de tennis: l'entraînement, avec Thérèse Blais. Commentateur: Richard Garneau. Analyste: François Godbout. Réal.: Louise B.-Tardif
14h00 L'UNIVERS DES SPORTS
«Water-polo». Dans le cadre de Montréal 1975: la finale de la compétition internationale de water-polo présentée à la piscine du PEPS de l'Université Laval, le 6 août. Commentateur: Gérard Potvin. Analyste. Jean Thomas. Réal.: Jean-Claude Houde.
15h00 LES JEUX D'ÉTÉ DU QUÉBEC
De Trois-Rivières et du Cap-de-la-Madeleine, les Jeux d'été du Québec: kayak, canoe, tir à l'arc, plongeon, athlétisme et tennis. Commentateurs: Jean-Maurice Bailly, Lionel Duval, Richard Garneau et Jean Pagé. Réal.: Julien Dion, Louise B.-Tardif et Jean-Claude Houde (coord.).
17h00 BAGATELLE
Dessins animés. «Caliméro insiste avec les devinettes». «L'Agent Sans-secret». «La Fourmi atomique». «Bolek et Lolek». «Premier jour de vacances». «Bugs Bunny». «Les Aventures de Gumby». «Gare aux Indiens». «Linotte et Finaud». «Qui va là?». «Pouf et Riqui». «Sifflons sans siflet» et «Les Crocs des crocodiles».
18h00 UNE FENÊTRE SUR LE MONDE
«Un petit canard pas comme les autres». Un petit garçon de 10 ans recueille un canard blessé. Réal.: Gilbert Gratton (OFO).
«Fix Max». Un cirque est arrivé en ville. Le prestidigitateur a perdu sa baguette en sortant de son chapeau son lapin qui s'est transporté dans la lune. Un petit garçon très pauvre la retrouve. Images, textes et animation: Jan-Erik Nyström. Réal.: B. Neumann.
18h30 TÉLÉJOURNAL
18h35 UNIVERS INCONNUS
«La Vie secrète de l'Eldorado». Documentaire réalisé par Peter Perrin. Découverte en 1930, au Manitoba, de la mine Eldorado. On y a d'abord extrait du radium, puis de l'uranium.
19h30 LE MONDE EN LIBERTÉ
«Les Dragons» (2e). Etude de la famille des reptiles, du petit lézard au crocodile anthropophage. Les serpents inoffensifs et leurs frères les plus cruels.
20h00 NOUS, LES COMIQUES
Pile, je te tue, face, tu es mort... on m'appelle Alleluja. Western réalisé par Anthony Ascott, avec George Hilton, Charles Southwood, Agata Flori et Roberto Camardiel. Un aventurier américain se met au service d'un général révolutionnaire mexicain en lutte contre l'empereur Maximilien. Il reçoit mission de s'emparer d'une fortune destinée à l'achat de mitrailleuses (It. 71).
21h30 ICI ET LÀ
«Grenouilles et reptiles». Les grenouilles, les tortues et les reptiles jouent un grand rôle dans l'environnement. Et pourtant, qui se préoccupe de leur survivance? Participation de Carol Scott, du département de l'Environnement du gouvernement manitobain. Textes: Paule Saint-Onge. Narration: Gaétan Barrette. Voix de Myra Cree. Réal. de la version française: Henrietta Thiessen.
22h00 TÉMOIGNAGES
«Ton regard dans le miroir». Film réalisé par René Avon, avec Léo Ilial, Ian Ireland et Suzanne Olivier. Texte: Somcynsky. Un couple accompagne un ami en partance pour l'Afrique. La jeune femme se voit proposer de partir vers l'aventure.
22h30 TÉLÉJOURNAL
22h45 NOUVELLES DU SPORT
23h00 CINÉMA
Les Prairies de l'honneur. Drame d'aventures réalisé par Andrew V. McLaglen, avec James Stewart, Rosemary Forsyth et Doug McClure. En 1863, alors que la guerre civile fait rage en Virginie, un fermier s'oppose à ce que ses six fils s'enrôlent. Un jour que le plus jeune a été enlevé par un détachement de soldats, il part à sa recherche avec ses autres enfants (USA 65).

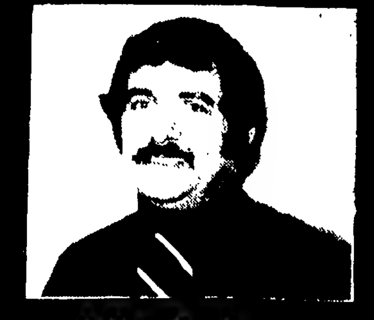



dimanche
le 24 août

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE
9h00 YOGI ET COMPAGNIE
Dessins animés. «Margot Ragot». Au parc Jellystone, une vieille commère fait sans cesse courir de fausses rumeurs qui rendent la vie du gardien insupportable. Elle fait même croire à la fiancée de Yogi qu'il veut se marier avec une vieille amie. (dernière).
9h30 LANCELOT, AGENT SECRET
En vedette: des chimpanzés. (dernière).
10h00 LE JOUR DU SEIGNEUR
Célébration de la messe par l'abbé Maurice Gendron, devant un groupe de Témiscouata. Animateur: le père Emile Legault. Réal.: Claude Aubé.
11h00 LA FLÈCHE DU TEMPS
«L'Energie géothermique». Une nappe d'eau du bassin parisien fournit des calories pour satisfaire à certains besoins énergétiques. En Californie, on utilise l'énergie géothermique provenant des geysers. Invités: François Maugis, Société technique de géothermie, France; Alain Gringarten, ministère de l'Industrie et de la recherche, France, et André Lagarde, Institut français du pétrole, France. — «Prises d'eau et dérivation provisoire à L.G. 2, Baie James». Au laboratoire d'hydraulique Lasalle, on poursuit des expériences sur modèles réduits. Invités: MM. René Hausser et Richard Boivin, laboratoire Lasalle. Animateur: Paul-Emile Tremblay. Recherches: Bernard Houde. Réal.: Jean Martinet.
11h30 SONS ET BRIOCHES
Stewart Grant, hautboïste: Dom André Laberge, claveciniste, et Christina Melnyk, violoncelliste, jouent la «Partita» no 1 en si bémol majeur (Telemann), la Suite no 4 en mi bémol (Bach) et la Sonate no 1 en do mineur pour hautbois (Haendel). Réal.: Claude Routhier.
12h00 LA SEMAINE VERTE
Dossier: la femme rurale, avec Germain Lefebvre. Réal.: Claire Villemaire. Chronique horticole: les jardins Morrison. Commentaires sur l'actualité agricole, avec André Laprise. Le bilan de la culture du soya et du colza, avec Jean-Guy Roy. L'érosion des terres noires, avec André Laprise. «Der Haflinger»: un film sur une race de chevaux allemands. Animateur: Pierre Perreault. Réal.: André Desbiens, Claire Villemaire et Jean-Guy Landry.
13h00 D'HIER À DEMAIN
«La Chapelle Sixtine». Documentaire réalisé par Milton Fruchtman. Narrateur: Jean-Paul Nolet. Réflexions sur les sculptures et les peintures de Michel-Ange à la Chapelle Sixtine.
14h00 L'HEURE DES QUILLES
Tournoi de grosses quilles. Commentateurs: Yvon Blais et Jean Bernard. Réal.: Louise B.-Tardif.
15h00 LES JEUX D'ÉTÉ DU QUÉBEC
De Trois-Rivières et du Cap-de-la-Madeleine: plongeon, athlétisme et cérémonies de clôture. Commentateurs: Jean-Maurice Bailly, Lionel Duval, Richard Garneau et Jean Pagé. Réal.: Julien Dion, Louise B.-Tardif et Jean-Claude Houde (coord.).
16h30 FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTREUX
Du Festival de 1971: le Chris Hinze Combination, avec Chris Hinze, flûtiste: Wim Stolwijk, piano électrique; Jimm Shaaperoe, batterie, et Roger Cooke, contrebasse. Annonceur: André Hébert. Réal.: Raymonde Boucher.
17h00 LES RELIGIONS ET L'HOMME



«La Terre Sainte à vol d'oiseau». Pour la première fois, on filme la Terre Sainte en hélicoptère. On voit Jérusalem, Nazareth, Bethléem et les principaux lieux saints d'un angle tout à fait original. Les paysages de la Gallilée sont d'une grande beauté. Animateur: **Raymond Charette**. Recherches: Jean Ouellette. Réal.: Max Cacopardo.
18h00 ACTION SANTE
«Méthode aérobique». Faire travailler le coeur au maximum pour permettre une oxygénation plus grande de toutes les parties du corps. Réal.: François Brault.
18h30 TÉLÉJOURNAL
18h35 ATOME ET GALAXIES
«La Grande Famine de l'an 2000» (6e de 7): «L'Alimentation naturelle». Participation de Jean-Charles Geffroy, de «La Vie claire», de Paris; le docteur Raymond Barbeau, naturopathe; Madeleine Dubuc et le professeur Jean Trémolière, nutritionistes. Textes: Pierre Dumas. Réal.: Jean Martinet.
19h00 LA PETITE PATRIE
Avec Vincent Bilodeau, **Jacques Galipeau**, Gisèle Schmidt, Louise Rinfret, **Christiane Pasquier**,



Franco-Bonnyville

SUR L'HISTOIRE DE BONNYVILLE

par Henri Bourgoin

C'est en 1907 que M. Moïse De Blois arriva dans la région de Moose Lake. Il était originaire de Saint-David, comté de Yamaska, au Québec, et y avait épousé Mlle Elmire Pépin.

Moïse De Blois choisit le homestead situé directement au sud de celui de Philorome Ouellette, puis, il retourna à Saint-David pour revenir en 1908 avec ses fils Albert, Upton et Léonard. En 1909, Mme De Blois vint se joindre à eux avec les autres enfants, Laurette, Dorilda et Antonio.

Moïse contruisit une maison aux coins habilement taillés en queue d'aronde. C'était solide et comfortable. De temps en temps une bonne soirée à la canadienne-française se déroulait dans l'atmosphère chaleureuse de cette maison, où les jeunes comme les plus vieux, recevaient la bienvenue fraternelle.



M. et Mme De Blois



M. et Mme Moise Demers

En 1908, un autre pionnier, Moïse Demers, arrivait de Saint-Jacques-Le-Mineur, comté de Laprairie, Québec. Il était accompagné de son épouse, née Lucrèce Lanctot, et de quelques enfants. Moïse et sa famille s'installèrent sur le homestead situé au côté de celui de Moïse De Blois. On se mit à l'oeuvre sans retard pour défricher un peu de terrain et construire un abri. M. Demers avait fait transporter par chemin de fer, son moulin à battre du Québec jusqu'à Vegreville. C'était un moulin dont la force motrice était fournie par des chevaux sur un appareil qui a toujours gardé le nom anglais de "horse power". C'est la première machine de ce genre qui soit entrée dans la région. Il a fallu la transporter de Vegreville à Moose Lake au moyen des deux attelages de chevaux de Moïse et d'Anatole Mercier.

M. et Mme Demers élevèrent dix enfants. Leur foyer fut aussi un lieu de bonheur où les belles veillées canadiennes devenaient des agapes chaleureusement amicales.

Importantes recherches à Banff et à Jasper

CALGARY - Des hommes de science font actuellement des recherches pour trouver comment l'homme et la nature peuvent survivre ensemble dans les Parcs nationaux Banff et Jasper.

Grâce aux résultats des recherches actuellement en cours dans les deux parcs, recherches portant sur le sol, les plantes, les animaux, les poissons et l'utilisation que les visiteurs font des parcs, Parcs Canada sera en mesure de décider à quel endroit on établira des installations à l'usage des visiteurs, des terrains de camping et construira des routes.

M. William Turnbull, directeur de Parcs Canada pour la région de l'Ouest, a déclaré que, grâce aux résultats de ces projets, Parcs Canada pourrait faire effectuer des travaux dans les parcs sans pour autant nuire aux plantes rares et fragiles ni aux collectivités animales et en évitant d'altérer de façon permanente la beauté naturelle du parc.

La classification biophysique du terrain et l'inventaire commencés cette année, constituent le plus récent projet. Les directeurs du projet sont: W.D. Holland, chercheur affecté à Environnement Canada et G.M. Coen, spécialiste des sols au ministère fédéral de l'Agriculture.

Ces cinq années d'études permettront d'apprendre quels genres de sol sont les plus propices à l'utilisation humaine, s'ils sont propices à la construction, quelle est leur capacité de drainage et dans quelle mesure ils seront sujets à l'érosion.

Les chercheurs se documenteront également sur la faune et la flore des parcs. Les écologistes détermineront avec quelle rapidité et quelle facilité les plantes repoussent. On comptera les animaux et on notera leurs déplacements dans les parcs.

Ce projet touche plusieurs institutions du gouvernement fédéral dont le Service canadien des forêts, le Service canadien de la faune et l'Institut de pédologie d'Alberta.



Information Canada pense à vous

Peut-on exercer un emploi et recevoir une pension de vieillesse? Voilà une question parmi bien d'autres à laquelle répond une excellente petite brochure produite par Information Canada et intitulée "Services fédéraux - Troisième âge".

Cette brochure fait partie d'une série de guides consacrés aux citoyens canadiens dont le but est de renseigner sur les nombreux services qu'offre le gouvernement fédéral et dont on n'est souvent pas au courant.

Ecrite de façon fort simple, cette brochure traite de la sécurité de la vieillesse, du Supplément de revenu garanti, du Régime de pensions du Canada, de l'Assurance-chômage, de Nouveaux Horizons, etc. La brochure fournit en outre toutes les adresses et numéros de téléphone dont on peut avoir besoin pour communiquer avec l'une ou l'autre de ces agences fédérales.

Comme la plupart des autres publications fédérales, cette brochure est présentée en français et en anglais sous une même couverture. On peut se la procurer en s'adressant au bureau régional d'Information Canada:

Place MacDonald
9929, avenue Jasper
Edmonton, Alberta
T5J 2X4
Tel.: 425-6301.

Nos abonnés qui changent d'adresse sont priés de nous avertir deux semaines à l'avance de ce changement pour éviter les délais dans la livraison du journal.



Ottawa, le 1er août 1975.

APPEL DE DEMANDES DE LICENCES DE TÉLÉVISION PAR CABLE POUR DESSERVIR CERTAINS SECTEURS DU MANITOBA ET DE LA SASKATCHEWAN

Le Conseil de la Radio-Télévision canadienne annonce par la présente qu'il est disposé à recevoir des demandes de licences de radiodiffusion de télévision par câble en vue de desservir les régions de Portage la Prairie, Brandon et Selkirk (Manitoba) et les régions de Régina, Saskatoon, Moose Jaw et North Battleford (Saskatchewan). Les personnes désireuses de desservir une partie ou l'ensemble de ces régions ont jusqu'au 31 octobre 1975 pour présenter leurs demandes.

Le Conseil étudiera les demandes concernant les régions susmentionnées afin de permettre une mise en place coordonnée des services hertziens. Compte tenu de la complexité de la planification et de la construction des installations hertziennes, le Conseil n'étudiera pour l'instant que les demandes concernant ces trois régions.

Dans son avis public en date du 5 juillet 1974 (Décision CRTC 74-201) le Conseil, en approuvant la construction d'une tête de ligne éloignée près de Tolstoi (Manitoba), a posé les conditions suivantes:

1. Les titulaires de licence doivent conclure un accord mutuel en vue d'exploiter la tête de ligne éloignée et d'en partager la propriété et le contrôle. Cet accord doit également fournir l'occasion sur une base équitable aux titulaires de licence actuels et futurs qui le désirent d'utiliser la tête de ligne éloignée.

2. Les titulaires de licence seront priés, si on le juge nécessaire à l'avenir, d'effectuer à la tête de ligne les améliorations techniques qui pourraient s'imposer en vue de fournir des signaux d'une qualité technique adéquate aux localités à l'extérieur de la région de Winnipeg. Le coût de telles améliorations devra être indiqué dans tout accord en vue du partage futur de la tête de ligne.

Le Conseil est d'avis que, à moins de preuves suffisantes du contraire, la tête de ligne éloignée située près de Tolstoi (Manitoba) constitue un point de départ logique pour l'expansion des services de télévision par câble au Manitoba. Le Conseil s'attend à ce que tout requérant se proposant d'utiliser cette tête de ligne pour assurer un service de distribution fournisse les détails des accords provisoires qu'il a conclu avec les propriétaires de la tête de ligne pour utiliser celle-ci. En outre, les requérants prévoyant l'utilisation de micro-ondes devront soumettre tous les renseignements concernant les liaisons hertziennes et les frais. Les requérants devront soumettre les documents suivants en particulier:

a) Lorsque les micro-ondes doivent être fournis par une société d'exploitation de services de télécommunications, une copie de l'accord de principe conclu entre la société d'exploitation et le requérant doit être présentée au Conseil. Les demandes devront également fournir des détails sur toute offre faite par des sociétés d'exploitation prévoyant l'utilisation de micro-ondes, sur le tarif de ce service et sur les sommes prélevées par la société d'exploitation. S'il s'agit d'une demande portant sur un réseau hertzien déjà implanté ou projeté, on devra fournir tous les détails concernant les accords de partage des frais avec d'autres requérants ou d'autres titulaires qui font partie ou se proposent de faire partie de ce réseau.

b) Lorsque les micro-ondes doivent être fournis par le requérant, ou si ce dernier se propose d'utiliser les installations d'une société privée qui n'est pas une société d'exploitation, la demande devra donner des renseignements détaillés sur tous les frais de micro-ondes. Si cette proposition implique plus d'une entreprise de télévision par câble actuelle ou projetée, la demande devra fournir tous les détails concernant les accords de partage des frais avec d'autres requérants ou d'autres titulaires qui participent ou se proposent de participer à cet accord.

c) Le requérant doit donner tous les détails concernant l'emplacement de la tête de ligne éloignée et l'acheminement projeté des micro-ondes. La demande devra fournir d'une part le détail des frais entraînés par la mise en place et/ou l'utilisation des installations de tête de ligne éloignée, et d'autre part, signaler tout accord concernant la mise en place et/ou l'utilisation des installations.

d) Toutes les demandes doivent indiquer le tarif mensuel des abonnés ainsi que les frais de service par micro-ondes.

Le Conseil n'étudiera aucune demande de télévision par câble prévoyant l'enregistrement sur bande magnétoscopique de signaux de télévision à moins que toutes les autorisations nécessaires n'aient été données par écrit et déposées au Conseil.

Les personnes désirant présenter des demandes sont priées de tenir compte des exigences stipulées par le Gouverneur général en Conseil dans les Directives à l'intention du Conseil, décrets C.P. 1969-2229 dans sa forme modifiée et C.P. 1972-1569. Le Conseil étudiera les demandes répondant à ces exigences. Les requérants doivent également tenir compte du fait que, dans ses décisions et énoncés de politique antérieurs, le Conseil s'attendait à ce que les titulaires de licence détiennent la propriété réelle et le contrôle des têtes de ligne locales, des amplificateurs et des prises dans leurs entreprises de télévision par câble.

Le Conseil est convaincu que la télévision par câble doit compléter les services de radiodiffusion actuels du Manitoba et de la Saskatchewan et ne devrait pas entraver leur aptitude actuelle ou future. Désormais, toute demande de licence de télévision par câble doit faire état des modalités précises d'introduction de la télévision par câble dans une région de façon à consolider les services existants et à aider à atteindre les objectifs stipulés dans la Loi sur la radiodiffusion.

En outre, lorsqu'il étudiera les demandes concernant les localités en questions, le Conseil exigera que:

a) les titulaires de licence des stations de radiodiffusion de télévision locales dont les contours A ou B sont situés à l'intérieur des territoires pour lequels des demandes ont été soumises conformément à cet avis, déposent la preuve documentaire et fassent les représentations qu'ils jugent nécessaires à propos de l'effet probable que l'autorisation d'entreprises de télévision par câble, à l'intérieur de ces zones de rayonnement, aura sur le maintien de la viabilité de ces stations, et

b) les titulaires de licence de stations de télévision locales et chaque requérant de licence de télévision par câble expliquent les mesures prises ou envisagées, individuellement et collectivement, en vue d'assurer le maintien du service de télévision "conventionnelle".

Le Conseil annoncera plus tard la date et le lieu où se tiendra l'audience où ces demandes seront étudiées et où le public pourra les consulter. Les détails de chaque demande seront également publiés dans les journaux de la région qui doit être dessevie.

Le public aura alors l'occasion de faire des commentaires au sujet de toute demande en déposant une intervention écrite au bureau du soussigné et en faisant parvenir une copie au requérant, au moins quinze jours avant l'audience.

Guy Lefebvre
Directeur général
Gestions des politiques de licences

Conseil de la Radio-Télévision Canadienne
Canadian Radio-Television Commission

COMMUNIQUÉ RICHELIEU

LE CLUB RICHELIEU RECEVRA PLUS DE 1,000 FRANCOPHONES À EDMONTON!

Le Club Richelieu d'Edmonton sera l'hôte du Congrès Social annuel du Richelieu international qui aura lieu à Edmonton les 18, 19, 20 et 21 septembre prochain. Au-dela de 1,000 Richelieu venant de toutes les provinces canadiennes, des Etats-Unis, de France, de la Belgique et de plusieurs autres pays francophones seront à Edmonton pour participer à cette rencontre.

LES FRANCO-ALBERTAINS SONT INVITÉS

Le Club Richelieu et son président, le Dr L.A. Arès, invitent tous les Franco-Albertains à venir rencontrer les confrères Richelieu venus de différents pays. Manger, boire et danser ensemble: il n'y a pas meilleur moyen de se rencontrer. C'est pourquoi le Club Richelieu d'Edmonton organise un "Barbecue Champêtre" sur le terrain du Collège Universitaire St-Jean, vendredi le 19 septembre dès 18h.00.



VENEZ RENCONTRER LE RICHELIEU INTERNATIONAL

vendredi le 19 septembre prochain à 18h00

Barbecue champêtre

- organisé par le Club Richelieu d'Edmonton à l'occasion du Congrès social du Richelieu international sur le terrain du Collège universitaire St-Jean, 8406 - 91e rue.
- Le prix du billet est de $10.00 l'unité et vaut pour le BARBECUE et la DANSE.
- Achetez vos billets avant le 10 septembre auprès des membres du Club Richelieu d'Edmonton ou à CARDA, 11219 - Avenue Jasper.
- Pour obtenir vos billets par la poste, remplissez le bon de commande ci-dessous et faites-le parvenir au CLUB RICHELIEU D'EDMONTON C.P. 2945, Station A, Edmonton, Alberta T5J 2G5

S.V.P. me faire parvenir ( ) billet(s) à $10.00 l'unité. Ci-inclus mon chèque ou mandat de poste au montant de $ ______ payable au Club Richelieu d'Edmonton.

NOM : ____________________

ADRESSE: ____________________

VILLE: ____________ PROV: ____________ CODE POSTAL: ____________

Franco - Saint-Paul


André Lafleur
St-Paul tél : 645-3427

50ième anniversaire de mariage

Le 2 août 1975, M. et Mme Alphonse Corbière célébraient leur cinquantième anniversaire de mariage dans l'église Saint-Jean de Brébeuf, à Mallaig, Alberta.

L'heureux couple a revécu un peu le jour de leur mariage se promenant en voiture tirée par deux chevaux, et conduite par leur plus jeune fils, Jean-Marie de Medicine Hat, Alberta.

La fête débute par la messe qui a lieu à 4h.00 p.m., et préparée pour la circonstance. M. et Mme Corbière marchent à l'autel accompagnés de M. Paul Corbière qui fut garçon d'honneur à leur mariage. Mme Armandine Corbière, épouse de Paul, remplace feu Madame Flora Lessard comme fille d'honneur.

Monseigneur Paul Roy, évêque de Saint-Paul célèbre la messe et est assisté de M. l'abbé Rosario Simard, curé de la paroisse de Mallaig, ainsi que du Rév. Père Martin Michaud, o.m.i., d'Ottawa. On remarque au choeur plusieurs petits-enfants de la famille Corbière; quatre d'entre eux sont servants. Dans l'homélie, Mgr Roy fait ressortir surtout la foi chrétienne et le courage des jubilaires. Au moment de la bénédiction et de l'échange des anneaux, tous les enfants d'Alphonse et de Dolorès entourent leurs parents à l'autel.

Plusieurs intentions sont prononcées soit par les jubilaires soit par des membres de la famille. Pour clore la liturgie, Madame Dolorès Corbière fait une belle prière d'action de grâce. Soeur Madeleine Beaudry est organiste et les Soeurs de l'Assomption de la S.V. s'acquittent du magnifique chant.

A la réception qui a lieu dans la salle paroissiale, on remarque à la table d'honneur M. et Mme Alphonse Corbière avec leur dix-sept enfants ainsi que M. et Mme Paul Corbière. Tous les frères et soeurs vivants des jubilaires sont présents. De la famille Corbière: M. Paul Corbière de Bonnyville, Soeur Lucie-des-Anges, S.A.S.V., M. Arthur Corbière, Mlle Lucia Corbière et une belle soeur, Mme Jenny Corbière, épouse de feu Narcisse Corbière, tous de Saint-Paul. De la famille Jodoin: M. Sylvio Jodoin, de Kamloops, C.B., Mme Jeannette Déchaine de Bonnyville, M. Omer Jodoin de Red Deer, M. Roland Jodoin, d'Edmonton et une belle soeur Mme Annette Jodoin, épouse de feu Edgar Jodoin, de Ste-Lina.

M. Roland Jodoin, frère de Dolorès Corbière est maître des cérémonies. Après la présentation de la famille, de son Excellence et des prêtres, il fait remarquer la présence de distingués invités en les personnes de M. et Mme Oscar Amyotte de Mallaig, de M. et Mme Léo Berthiaume de Auburn, Mass., de Mme Yvonne Massicotte du Cap de la Madeleine, de Mme Gabrielle Bourke, de Mme Lucy Quan, de M. et Mme Eugène Berthiaume, de Worcester, Mass., tous cousins et cousines de Mme Dolorès Corbière. M. et Mme Stanislas Simard de Lac St-Jean, Québec et de M. et Mme Albéric Simard de Arvida, Québec, frères de M. l'abbé Simard, curé de la paroisse de Mallaig.

Le discours pour la circonstance est prononcé par Mme Elise (Joe) Mahé de St-Paul, (autrefois voisine de M. et Mme Alphonse Corbière à Mallaig.) Bien sincèrement, Mme Mahé fait éloge de certaines caractéristiques des jubilaires en particulier de l'humour d'Alphonse, de sa jovialité, de sa charité et de son grand coeur à savoir accueillir parents, amis, et étrangers chez lui, à sa table et pour abri, de son grand amour et de son dévouement pour ses enfants; du grand esprit de foi chrétienne de Dolorès, de son courage, de sa débrouillardise, de sa générosité à rendre service et de son bel esprit de sociabilité.

Ce discours est suivi de plusieurs autres présentations: une bénédiction papale envoyée par Sa Sainteté Paul VI, des voeux et félicitations envoyés par Son Honneur le Gouverneur général et Madame Jules Léger, par Monsieur le Premier Ministre du Canada, Pierre Eliott Trudeau, par Son Honneur le Lieutenant Gouverneur Ralph Steinhauer, et par Monsieur le Premier Ministre de l'Alberta, Peter Lougheed. Un échange de faits humoristiques de leurs parents, racontés par des enfants, agrémenté de jolies pièces d'accordéon jouées par M. l'abbé R. Simard, amusèrent les convives. M. Henry Gustafson, genre de M. Alphonse Corbière offre le toast aux jubilaires.

A la danse qui suivit cette réception, on eut l'occasion de rencontrer et de resserrer des liens d'amitiés avec des parents et des amis. Un délicieux goûter est servi au cours de la soirée.

M. Alphonse Corbière, né à Lacolle, Québec vint en Alberta en 1907 avec sa famille, qui s'établit à Saint-Vincent, Alberta. Mme Dolorès (Jodoin) Corbière, né à Stoneville, Massachusetts, vint en Alberta en 1912 avec sa famille qui s'établit à Ste-Lina, Alberta.

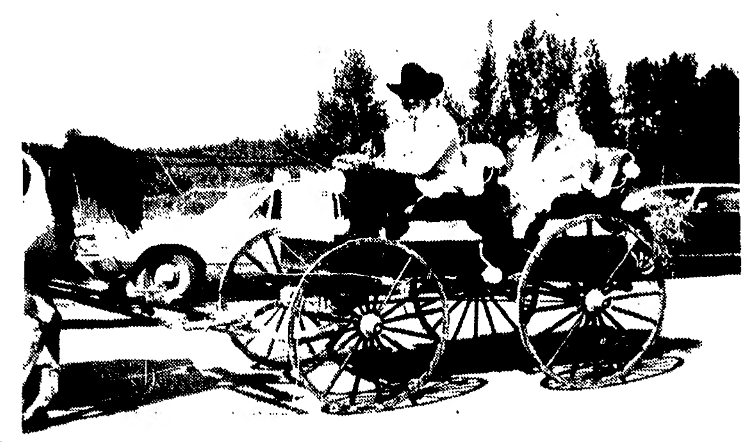
M. et Mme Alphonse Corbière, mariés en 1925, dans l'église de Ste-Lina, Alberta, s'établirent à Mallaig qui ne devint une paroisse du diocèse de St-Paul qu'en 1941. Jusqu'à cette date, ils appartenaient à la paroisse de Ste-Lina.

M. et Mme Alphonse Corbière, cultivateurs, semblent avoir donné l'amour de la terre à plusieurs de leurs enfants qui s'établirent près d'eux. Ils ont dix-sept enfants dont huit garçons et neuf filles: Léo, Edgar, Hervé, Joseph et Alphonse de Mallaig, Omer de Lethbridge, Louis de Calgary et Jean-Marie de Medicine Hat, Mme Rose Gustafson, Mme Edna Viel, Mme Cécile Lamoureux de Mallaig, Mme Lucie Ray d'Edmonton, Mme Lucille Gascon de Foisy, Soeur Céline Corbière, S.A.S.V. de McLennan, Mme Laurette Condon de Medley, Mme Marie Plante de Saint-Paul, Mme Dolorès Farina de Flat Lake.

Les jubilaires comptent aussi cinquante-sept petits-enfants et sept arrière-petits-enfants.

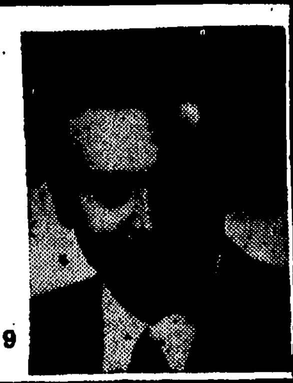
La famille Corbière désire remercier tous, parents et amis, qui se sont joints à eux à l'occasion de cet heureux anniversaire.

Mme Lucie Ray


Et comme autrefois............


M. et Mme Corbière arrivent à l'église.


L'échange d'alliance en présence des enfants.



Petites annonces

OFFRE D'EMPLOI

J'ai besoin d'un bachelier en commerce ou d'un comptable industriel récemment diplômé de l'Université pour travailler au service du public. Pour toute personne intéressée, il s'agit d'une occasion unique de se créer un avenir stable avec une firme en pleine expansion dans la région de Rivière-la-Paix, Alberta et Colombie Britannique.

Les personnes intéressées sont priées de s'adresser au
Franco-Albertain
Casier 110
10020 - 109e rue
Edmonton, Alberta T5J 1M4

ASSOCIES

Associés commanditaires ou actifs demandés pour agence d'assurances générales et d'immeubles en pleine expansion. Toutes les offres seront prises en considération. Nous envisageons une affaire intéressante. S'adresser au:
Franco-Albertain
Casier 112
10020 - 109e rue
Edmonton, Alberta T5J 1M4

À VENDRE

A VENDRE. Agence albertaine d'assurances et d'immeubles. Revenu annuel brut: $100,000. Les associés sont disposés à demeurer aussi longtemps que nécessaire après la prise de possession. Faire parvenir toute demande de renseignements au:
Franco-Albertain
Casier 111
10020 - 109e rue
Edmonton, Alberta T5J 1M4

DR MARCEL H.LUSSIER
OMNIPRATICIEN

désire annoncer l'ouverture de son bureau avec le Dr.Maurice Creurer au:

11044 - 5le Ave Edmonton,

Tél.434-5129



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'administrateur régional des Services financiers et administratifs, région de l'Ouest, ministère des Travaux publics du Canada, pièce 1000, 1 Thornton Court, EDMONTON, Alberta et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 11h.30 a.m. (H.A.R.) à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission au bureau suivant du ministère des Travaux publics: Pièce 1000, 1 Thornton Court, EDMONTON, Alberta ainsi que par l'entremise du "Northern Building Officer", HAY RIVER, T.N.O.

ENTREPRISES

1. CARPETING INSTALLATION, NORTHERN HOUSING UNITS, HAY RIVER, N.W.T.

Les documents de soumission peuvent être consultés au bureau de l'Association de Construction d'Edmonton, situé à Edmonton, Alberta.

Date limite: le 29 août 1975

2. KITCHEN WALLS, BATHTUB ENCLOSURES, BATHROOM FLOORS, CERAMIC TILE, MARRIED QUARTERS, HAY RIVER, N.W.T.

On peut aussi consulter les documents de soumission au bureau de l'Association de Construction d'Edmonton, situé à Edmonton, Alberta.

Date limite: le 29 août 1975

INSTRUCTIONS

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

J.E. Peach
Directeur régional
Services financiers et administratifs
Région de l'Ouest

institutrice demandée

Le jardin d'enfants Ste-Famille recherche une institutrice expérimentée pour septembre 1975. Enseignement en français pour enfants d'âge préscolaire.

Envoyez un curriculum vitae au:

Comité d'éducation de la Société Franco-canadienne de Calgary,
203, 223 - 12e avenue S.O.
Calgary, Alberta
T2R 0G9

PIANO À VENDRE

Téléphonez au 435-0119

après 5h00

Citröen à vendre

1969, Ds 21.
63 000 miles.

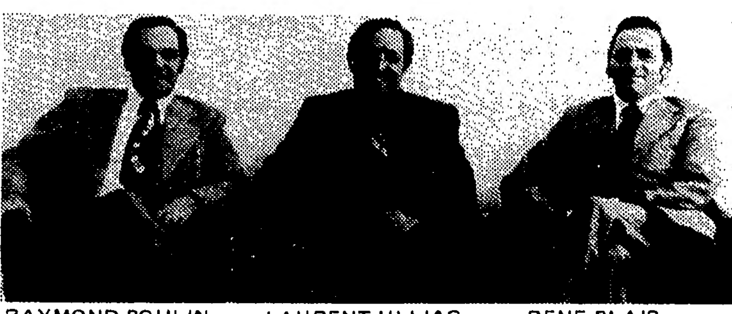
PRIX RAISONNABLE.

Contactez 433-8415

entre 10h00 et 18h00



ARCANA AGENCIES (REALTY) LTD
1504 Cambridge building
Edmonton, Alberta T5J 1R9 429-7581



RAYMOND POULIN TEL : 432-7324 — LAURENT ULLIAC TEL : 469-1671 — RENE BLAIS TEL: 466-9572

POUR TOUS VOS BESOINS IMMOBILIERS, ACHATS, VENTES, INVESTISSEMENTS, SIGNALEZ LE NUMERO 429-7581



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'administrateur régional des Services financiers et administratifs, région de l'Ouest, ministère des Travaux publics du Canada, pièce 1000, 1 Thornton Court, EDMONTON, Alberta et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 11h.30 a.m. (H.A.R.) à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission aux bureaux suivants du ministère des Travaux publics: Pièce 1000, 1 Thornton Court, EDMONTON, Alberta; 801 Edifice des ressources Naturelles, 205-9e avenue, S.E., CALGARY, Alberta; 701 Edifice Financial, REGINA, Saskatchewan; 902 Spadina Crescent, SASKATOON, Saskatchewan; 201-269 rue Main, WINNIPEG, Manitoba; Le "Northern Building Officer", FORT SIMPSON, T.N.O.; Le "Northern Building Officer", HAY RIVER, T.N.O., sur versement du dépôt exigible.

ENTREPRISE

CONSTRUCTION OF R.C.M.P. DETACHMENT BUILDING, FORT SIMPSON, N.W.T.

Les documents de soumission peuvent être consultés au bureau du ministère des Travaux publics, situé à Vancouver, C.B., de même que par l'entremise des "Northern Building Officers" à Inuvik, Yellowknife et Fort Smith, T.N.O.; aux bureaux de l'Association de construction situés à Edmonton, Calgary, Grande Prairie, et Peace River, Alberta; Régina et Saskatoon, Saskatchewan; "The Amalgamated Construction Association", Vancouver, C.B.; et le "Winnipeg Builders Exchange, Winnipeg, Manitoba.

Date limite: le 12 septembre 1975
Dépôt: $100.00

Directeur du projet: M. H.N. Huchison
Ministère des Travaux Publics, Edmonton
Tél.: (403) 425-7193

ENDROIT DU DEPOT:

Les sous contracteurs en mécanique et en électricité soumettront leurs applications au Alberta Bid Depository, situé à l'Association de Construction d'Edmonton, 10415 - Princess Elizabeth Ave., EDMONTON, Alberta. Elles devront parvenir pas plus tard que quarante-huit (48) heures avant la fermeture de la soumission principale. Ces soumissions devront être faites en conformité avec les dispositions du document intitulé "principes et procédures à suivre pour présenter des offres aux dépôts de soumissions concernant les travaux fédéraux", deuxième édition 1er avril 1970.

INSTRUCTIONS

Le dépôt sera remboursé sur réception des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

J. E. Peach
Directeur régional
Services financiers et administratifs
Région de l'Ouest

Professeurs demandés

La commission scolaire de Gravelbourg désire des enseignants pour les positions suivantes :

1) Classe maternelle - française - à demi-temps
2) 2ième année - classe désignée
3) 3ième année - classe désignée
4) 6iéme année - classe désignée
5) Français (A.C.F.C.) en 8-9-10; religion en 10-11-12; sciences en 9.

S'adresser, en donnant renseignements, à :

A.H. Lepage
sec-trés.,C.P. 748
Gravelbourg
Sask. SOH 1XO

Des statistiques alarmantes pour l'Ouest

Selon le Père Richard Arès, s.j., plus on va vers l'Ouest, plus les chances du français s'effritent. Il estime, en effet, que la région de l'Ouest est "la plus fermée aux aspirations françaises".

"*Aujourd'hui*, écrit-il, *leur nombre [des habitants d'origine française] s'élève à 333,930: c'est à peu près, mais un peu moins, le même total que celui des Maritimes (345,975), c'est-à-dire le quart de l'ensemble des minorités françaises, l'Ontario en représentant aujourd'hui la moitié. De la population des quatre provinces actuelles de l'Ouest canadien, ils ne forment que 5.8 p. 100... C'est en Colombie-Britannique qu'ils sont maintenant les plus nombreux, soit 99,550, ensuite en Alberta, soit 91,665, puis au Manitoba, soit 86,515 et enfin en Saskatchewan, soit 56,200*".

Le Père Arès fait ensuite remarquer qu'en 1971, le recensement n'a cependant trouvé que 176,685 habitants d'origine française dans les quatre provinces de l'Ouest à se déclarer de langue maternelle française et seulement 89,735 à reconnaître que leur principale langue utilisée en famille était le français, ce qui représente environ 1.2 p. 100 de toute la population de l'Ouest canadien.

D'où vient le miel ?

Un communiqué de la Presse canadienne nous informait la semaine dernière que la région du Richelieu, au Québec, venait en tête des douze régions de la même province pour la production du miel.

Selon les statistiques agricoles de la "Belle province", cette région aurait produit, en effet, 1,125,000 livres de miel en 1973.

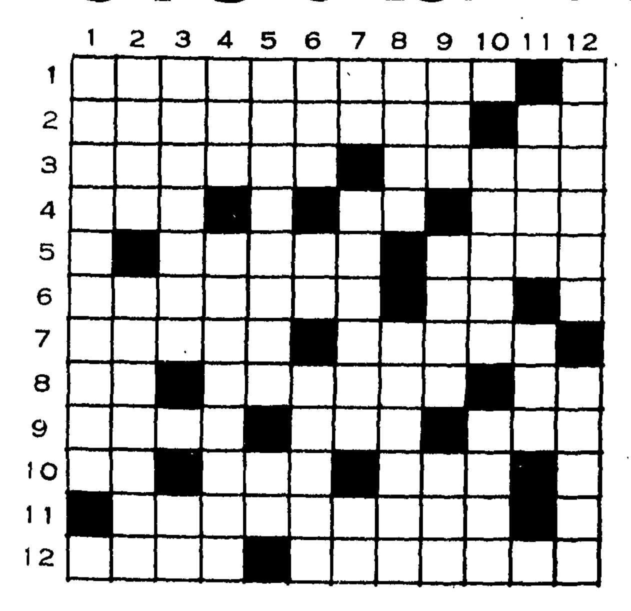
Par ailleurs, un communiqué du ministère albertain de l'Agriculture indique que l'an dernier, la récolte de miel de notre province s'est élevée à 13 millions de livres. On s'attend à ce que la production de cette année soit à peu près la même, soit entre 12 et 15 millions de livres.

Il semblerait que la région de Rivière-la-Paix ne fournisse pas une production aussi bonne que les années passées, dit le même communiqué. Les ruches produisent entre 50 et 120 livres de miel chacune. Cela est dû particulièrement à un printemps tardif, mais aussi au fait que plusieurs apiculteurs albertains ont reçu en retard leurs livraisons d'abeilles de la Californie.

Par ailleurs, les apiculteurs du sud de la province récolteront vraisemblablement une moyenne de 150 livres de miel par ruche, si la température demeure chaude encore quelques semaines.

Récemment, un rapport venant de la région de Red Deer a laissé croire que nous aurions cette année une récolte hors de l'ordinaire: mais cela ne s'applique pas à l'ensemble de la province. "Il est vrai que la récolte sera magnifique dans le sud de la province," a déclaré M. Roger Topping, inspecteur en chef de la production du miel. Mais dans le nord, ce ne sera pas si bon que ça", a-t-il ajouté.

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

1—Petite femme.
2—Qui aime avec passion — Altesse Royale.
3—Boissons tirées des pommes — Espace sablé.
4—Colère — Sont toujours en mer — Vase de terre.
5—Etat de celui qui se porte bien — Premier-né.
6—Butés — Ferrure.
7—Lagune maritime des Flandres — Construction vitrée.
8—Conjonction — Pierre d'aigle — Adv. de lieu.
9—Les Nortais y vivent — Roue à gorge — Qui n'a pas de résonance.
10—Titane — Nom de deux chaînes de montagnes — Madame.
11—Occuper de nouveau.
12—Fondateur de la Pennsylvanie — Agacée.

VERTICALEMENT

1—Sans peine.
2—Titre des grands officiers de l'Empire turc — Connu d'un très grand nombre de personnes.
3—Qui marque l'absence d'orgueil — Prép.
4—Ouvrage de maçonnerie — Ventilation.
5—Brisée de fatigue — Chiffres romains.
6—Laizes — Pièce ayant la forme d'un T — Empreinte.
7—Patrie de Michel Anguier — Le Christ — Quelque.
8—Empereur de Bulgarie — Matrice en acier.
9—Pour la troisième fois — Partie de la cheminée — Vaste étendue.
10—Guetter — Ancien nom de Mary.
11—Petit âne — Roi d'Israël.
12—Céder pour un temps — Singe-araignée.

SOLUTION DE LA SEMAINE DERNIERE:

HORIZONTALEMENT: 1. GOUVERNANTES; 2. ASSUREUR - ONU; 3. RELIN - MOT - R; 4. DESCENDUS - CE; 5. E - AA - ERREUR; 6. MALIN - AINET; 7. ERINES- EPIER; 8. ULM - VERRE - SA; 9. BE - ZERO - RA - I; 10. LUNA - ENSILER; 11. EXERCICE - USE; 12. S - SAINEMENT.

VERTICALEMENT: 1. GARDEMEUBLES; 2. OSEE - ARLEUX; 3. US - SALIM - NES; 4. VULCAIN - ZARA; 5. ERIE - NEVE - CI; 6. RENNE - SEREIN; 7. NUDRA - RONCE; 8. ARMURIER - SEM; 9. N - OGE - PERI - E; 10. TOT - UNI - ALUN; 11. EN - CREES - EST; 12. SURE - TRAIRE.

Histoire de la communauté française d'Edmonton

1795 à 1935

par Edward John Hart

Thèse de Maîtrise ès Arts soumise à la faculté d'études diplômés de l'Université de l'Alberta Département d'histoire

XXXVI

CHAPITRE V
Une communauté au sein d'une communauté
(1905-1914)
Politique, colonisation et éducation

Mais il perdit son élection aux mains de W.A. Griesbach, alors âgé de 27 ans (1). Cependant il fut remplacé au Conseil de ville par un jeune avocat, Wilfrid Gariépy qui, lors des élections suivantes en 1908, remporta le plus grand nombre de votes, soit 1,456 (2). Gariépy continua à siéger au Conseil de ville jusqu'en 1910 alors qu'il laissa le domaine civique pour consacrer toutes ses énergies à se faire une carrière dans la politique provinciale. Durant les quelques années qui suivirent, les Canadiens-français n'eurent pas de représentants au Conseil de ville. On déplora cette situation mais on finit par y remédier en 1914, alors que J.H. Picard retourna à la politique civique et remporta avec succès son élection comme échevin (3). Picard devait siéger au Conseil de ville jusqu'à sa retraite finale, en 1917, alors qu'il céda sa place à H. Milton Martin comme représentant de la communauté. Ce dernier y demeura jusqu'en 1920 (4).

Pour la communauté canadienne-française, il était certes important d'avoir une représentation au Conseil de ville, mais c'était assez peu comparativement au désir qu'on nourrissait de se voir représenter à la Législature provinciale. Les membres de la communauté ne tardèrent pas à se rendre compte que c'était là, comme ce fut d'ailleurs le cas pour l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest, qu'une représentation était nécessaire. C'est dans cette arène politique, mieux que dans toute autre, qu'on pourrait défendre leurs droits et travailler à les étendre. Durant cette période, on suivit de fort près la formule qui avait été établie durant les années précédentes, sauf qu'on s'efforçait d'élire des membres de l'élite d'Edmonton pour représenter les circonscriptions rurales à prédominance canadienne-française. Parce que ces hommes eurent beaucoup de succès à représenter les intérêts des Canadiens-français de l'Alberta et parce que la communauté toute entière était engagée à fond dans tous les aspects de la politique, cette période fut en fait l'apogée de l'histoire politique de la communauté.

L'activité politique dans la région qui composait la province de l'Alberta avant 1905 était d'une nature essentiellement non partisane. Mais avec la création de la province, il devint normal d'accorder son allégeance à un des deux partis canadiens traditionnels, les Libéraux et les Conservateurs (5). Ce sont les Libéraux qui formèrent le premier gouvernement avec A.C. Rutherford comme premier ministre; mais cela était surtout du au fait que c'est le gouvernement libéral de Laurier, à Ottawa qui avait créé la province. Pour leur part, les Canadiens-français d'Edmonton et de la province toute entière s'étaient montrés, dans leur ensemble, de dévoués partisans de ce gouvernement provincial, et ce dès les débuts. C'est que fondamentalement, on estimait que personne mieux que les Libéraux ne maintiendrait leurs droits; par ailleurs, ils accordaient leur allégeance à Laurier qui était lui-même Canadien-français et qui avait appuyé leur position dans la controverse scolaire du Manitoba et dans les projets de loi sur l'autonomie. Une autre raison incitait aussi les Canadiens-français à accorder leur appui aux Libéraux: c'est qu'ils avaient assez de finesse pour se rendre compte que la façon la plus sûre de préserver leurs droits était de s'identifier au parti le plus fort, et c'était évidemment les Libéraux. En retour de ce ferme appui, la communauté espérait que le gouvernement ferait en sorte qu'un Canadien-français fasse partie du cabinet provincial, stipulation que les Libéraux semblaient apparemment disposés à accepter. En fait, à l'une ou l'autre reprises des promesses verbales furent faites à l'effet qu'on leur accorderait leur représentant au cabinet (6) et effectivement, durant cette période deux Canadiens-français y furent nommés: P.E. Lessard dans le cabinet Rutherford et Wilfrid Gariépy dans le cabinet Sifton.

Lors de la première élection provinciale qui eut lieu le 9 novembre 1905, aucun Canadien-français ne fut élu. Mais à partir de 1909, avec l'élection de P.E. Lessard et Lucien Boudreau, les francophones devinrent un élément de plus en plus important à la Législature.

(1) Entrevue avec J. Laurier Picard, 22 octobre 1970.

(2) LE COURRIER DE L'OUEST, 17 déc. 1908.

(3) IBID., 17 déc. 1914.

(4) Entrevue avec H. Milton Martin, 12 novembre 1970.

(5) L.G. Thomas, THE LIBERAL PARTY IN ALBERTA (Toronto: Les Presses de l'Université de Toronto, 1959), pp 3-21.

(6) IBID., p. 143; LE COURRIER DE L'OUEST, 4 août 1913.

L'usine de luzerne est officiellement lancée

(suite de la page 1)

séchoir, "l'endroit le plus chaud de Legal", a-t-on souligné, puis elle est transformée en petites capsules vertes, prêtes à être vendues ou exportées. Ce procédé, expliqué M. Daoust, gérant général de la compagnie, conserve à la luzerne toutes ses protéines et toute sa valeur nutritive.

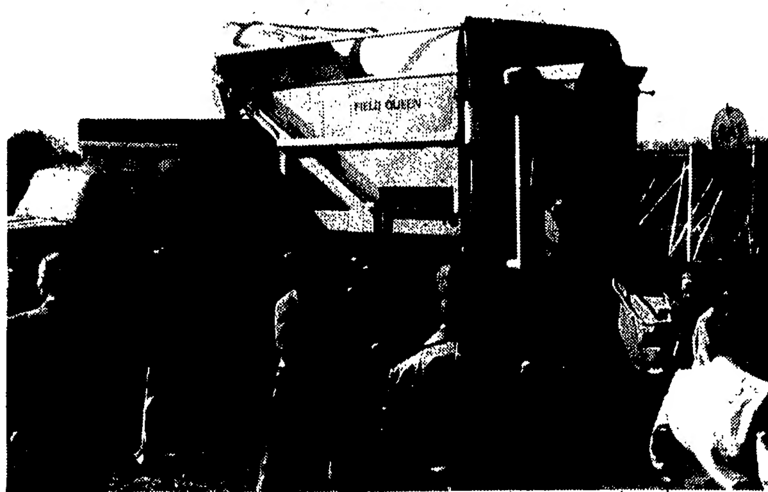
L'usine de transformation de luzerne de Legal a une capacité de production de 150 tonnes par jour, soit près de 16,000 tonnes par année. Il est intéressant de noter qu'il en coûte environ $20.00 pour ensemencer un acre de terrain. Mais cet acre produira 4 tonnes de luzerne, laquelle se vend $75.00 la tonne.

Un bon nombre de fermiers de Legal participent présentement à ce projet et en sont évidemment très satisfaits. C'est la compagnie elle-même qui s'occupe de ramasser la récolte du moins dans un rayon d'environ vingt milles. Il peut arriver que nous allions plus loin, a expliqué M. Daoust, s'il s'agit d'une récolte vraiment abondante.

Les dirigeants de l'usine étudient présentement les marchés du Japon et de la vallée du Fraser en Colombie-Britannique. Ils espèrent accroître leur production l'an prochain en obtenant de plus vastes superficies pour la culture de la luzerne.

L'usine emploie présentement 22 ouvriers et ce nombre pourrait monter jusqu'à 30. Mais ce travail est saisonnier et dure du mois de juin à la fin de l'été seulement.

Cette cérémonie d'ouverture a été suivie d'un banquet à la salle de Legal, auquel étaient présents, entre autres, M. Peter Elzinga, député fédéral de Strathcona, et M. Ernie Jamieson, député provincial de Sturgeon. Cette journée historique, pour le village de Legal, s'est terminée par une danse.



Cette "combine" spéciale décharge la luzerne fraîchement récoltée dans un camion géant...

... qui à son tour en nourrit l'usine qui la transformera en capsules de grande valeur nutritive.

Photos: Le Franco-Albertain